

ANNÉE 2024

rapport d'activités



**RIVES DE
MOSELLE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

rivesdemoselle.fr



Madame, Monsieur,

L'année 2024 a été particulièrement riche pour notre intercommunalité ! Une année d'autant plus spéciale que nous avons célébré le **10^e anniversaire de la Communauté de Communes Rives de Moselle**.

Pour marquer cette étape importante dans une année olympique, nous avons organisé un événement inédit autour du sport : « **Rives de Moselle prépare les Jeux** ». Une dizaine de sportifs de haut niveau, en activité ou à la retraite, ont partagé leurs conseils et leurs expériences à travers des conférences et démonstrations. Ce rendez-vous unique a dépassé toutes nos attentes, par son rayonnement bien au-delà de notre territoire et les moments inoubliables qu'il a gravés dans les mémoires.

2024 a également été marquée par de grandes réalisations, notamment :

- **La mise en service du port communautaire Riv'escale** à Talange,
- **La réouverture de la piscine Plein Soleil** à Maizières-lès-Metz, entièrement rénovée pour un investissement de plus de 5 millions d'euros,
- **La réhabilitation de l'hôtel communautaire,**
- **La mise en place des PAV biodéchets...**

... et bien d'autres initiatives à découvrir dans ce rapport d'activités.

Ce document témoigne du **dynamisme et de l'engagement** de notre intercommunalité. Je tiens à remercier chaleureusement les élus communautaires et les agents, qui travaillent chaque jour avec dévouement pour concrétiser ces projets au service de notre population.

Merci pour votre confiance et belle lecture !

Julien Freyburger,
Président de la CC Rives de Moselle



3 L'INTERCOMMUNALITÉ

- Le territoire de la CCRM
- Nos compétences
- Les Conseillers communautaires
- La situation du territoire

8 UNE EQUIPE AU SERVICE DES HABITANTS

- Répartition de la masse salariale
- Organigramme des services

10 DIRECTION GENERALE

- Communication
- Développement économique
- Tourisme
- Affaires générales
- Planification et financements extérieurs
- Développement durable
- Déchets
- Equipements aquatiques
- Urbanisme

29 RESSOURCES

- Budget / Achat
- Patrimoniale
- Système d'information

36 STRATEGIE TERRITORIALE ET CYCLE DE L'EAU

- Cycle de l'eau
- Habitat et cadre de vie
- Petite enfance
- Mobilité

sommaire

Le territoire

Les 20 communes

Le territoire de la Communauté de Communes Rives de Moselle, représentant 52 312 habitants sur 126 km², est composé de 20 communes : Antilly, Argancy, Ay-sur-Moselle, Chailly-lès-Ennery, Charly-Oradour, Ennery, Fèves, Flévy, Gandrange, Hagondange, Hauconcourt, Maizières-lès-Metz, Malroy, Mondelange, Norroy-le-Veneur, Plesnois, Richemont, Semécourt, Talange, Trémery.



Nos compétences

Les missions ou compétences de la Communauté de Communes Rives de Moselle, qui figurent dans ses statuts, sont les suivantes :

- le développement économique (création et gestion des zones ou parcs d'activité, création et gestion de bâtiments relais, etc.),
- l'aménagement communautaire (création de zones d'aménagement concerté, élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, etc.),
- la politique du logement et du cadre de vie,
- la collecte et le traitement des déchets ménagers et les déchèteries,
- l'assainissement des eaux usées, l'assainissement non collectif,
- la politique de développement touristique et de loisirs (création de pistes cyclables),
- la création et l'entretien des maisons de retraite et des logements seniors,
- le salage et balayage des voies communales,
- le déploiement d'un réseau de fibres optiques dans les parcs d'activité et pour les foyers (FTTH),
- la création et la gestion de Maisons de Santé Pluridisciplinaires,
- la création et gestion des équipements aquatiques,
- la création et gestion des équipements nouveaux d'accueil collectif dédiés à la petite enfance,
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),
- l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- l'organisation de la mobilité.

Les élus et conseillers communautaires

Président



**Julien
FREYBURGER**
*Président de la CCRDM
Maizières-lès-Metz*

Vices-Président



**Valérie
ROMILLY**



**Rémy
SADOCCO**



**Patrick
ABATE**



**Catherine
LAPOIRIE**



**Marcel
JACQUES**



**Ghislaine
MELON**



**Philippe
WAGNER**



**Henri
OCTAVE**



**Michel
HOZE**



**Jean-Luc
QUEUNIEZ**

Élus communautaires



BRUNI Patricia



CICCONI Pascal



DA COSTA-COLCHEN
Béatrice



D'AMORE Franck



DEMUYNCK Arnaud



DE SANCTIS
Nicolas



DUBOIS Arlette



DUBOIS Christiane



EMMENDOERFFER
Jocelyne



ERNST Laurent



GALEOTTI Claire



GAUDÉ Hervé



GEORGE Laurence



HONIG Benoît



HUBERTY René



JORDIEUX
Delphine



JURCZAK
Dominique



LACK François



LALLIER Claude



LAMM Jean-Luc



LEDRICH Denis



LELUBRE
Christiane



LEONARD Maurice



MAAS Virginie



MARTIN Martine



MAUER Daniel



MEIGNEL Stéphane



MICHELENA
Bernadette



PARACHINI Yves



PATRIGNANI
Armand



POLLO Philippe



ROUSSEAU
Nathalie



RUMML Raphaëlla



SARTOR
Marie-Rose



SERIS Bernard



TURCK Gilbert



WERTHE Liliane



WILLAUME Daniel

La situation du territoire

170

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS

140

KILOMÈTRES DE VOIES VERTES

4

STATIONS D'ÉPURATION

2

CRÈCHES

1

PORT

4

DÉCHÈTERIES

1 100

HECTARES DE ZONES D'ACTIVITÉS

6 200

EMPLOIS INDUSTRIELS

25 000

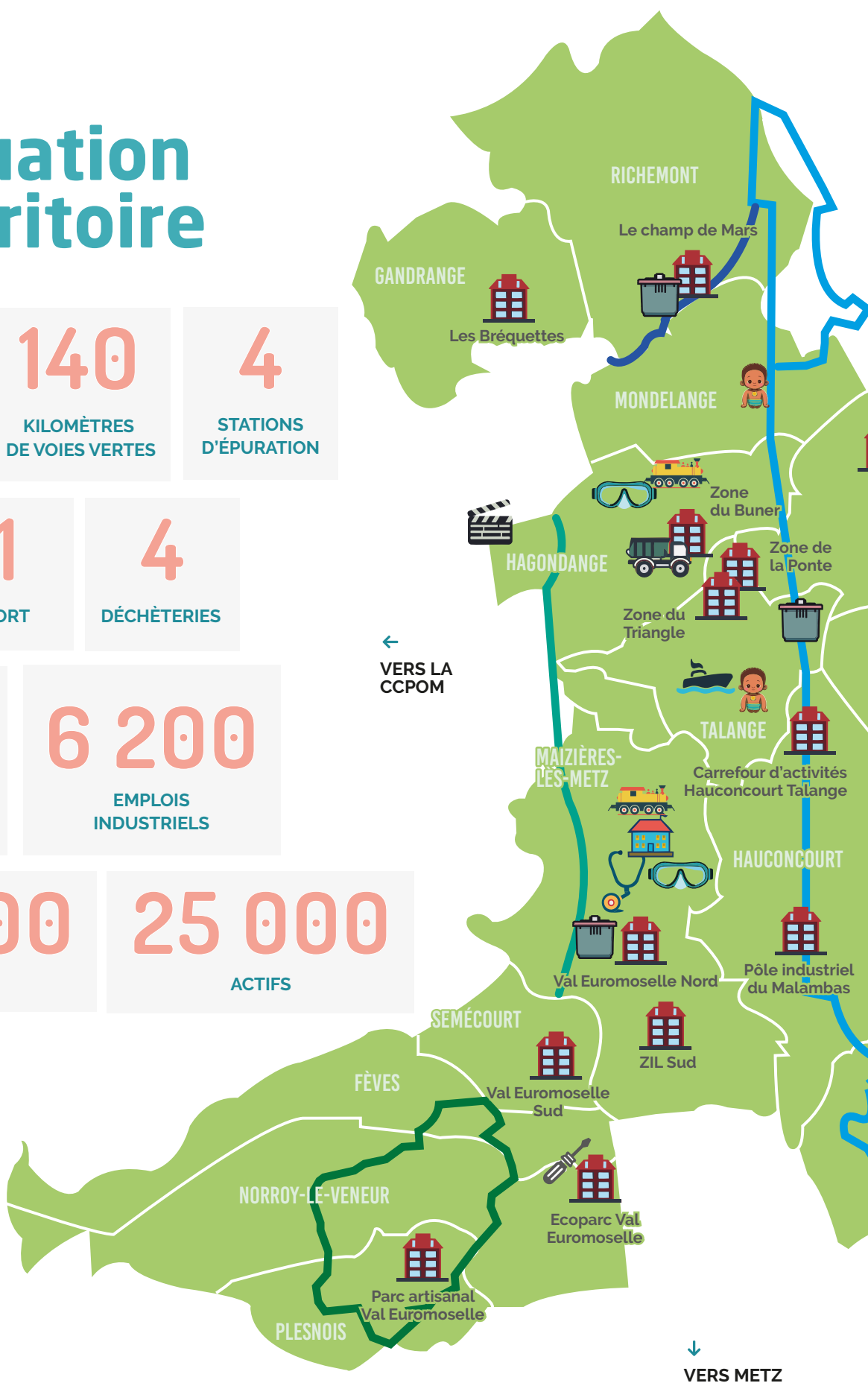
EMPLOIS

25 000

ACTIFS

PLUS DE
700

ENTREPRISES IMPLANTÉES



126

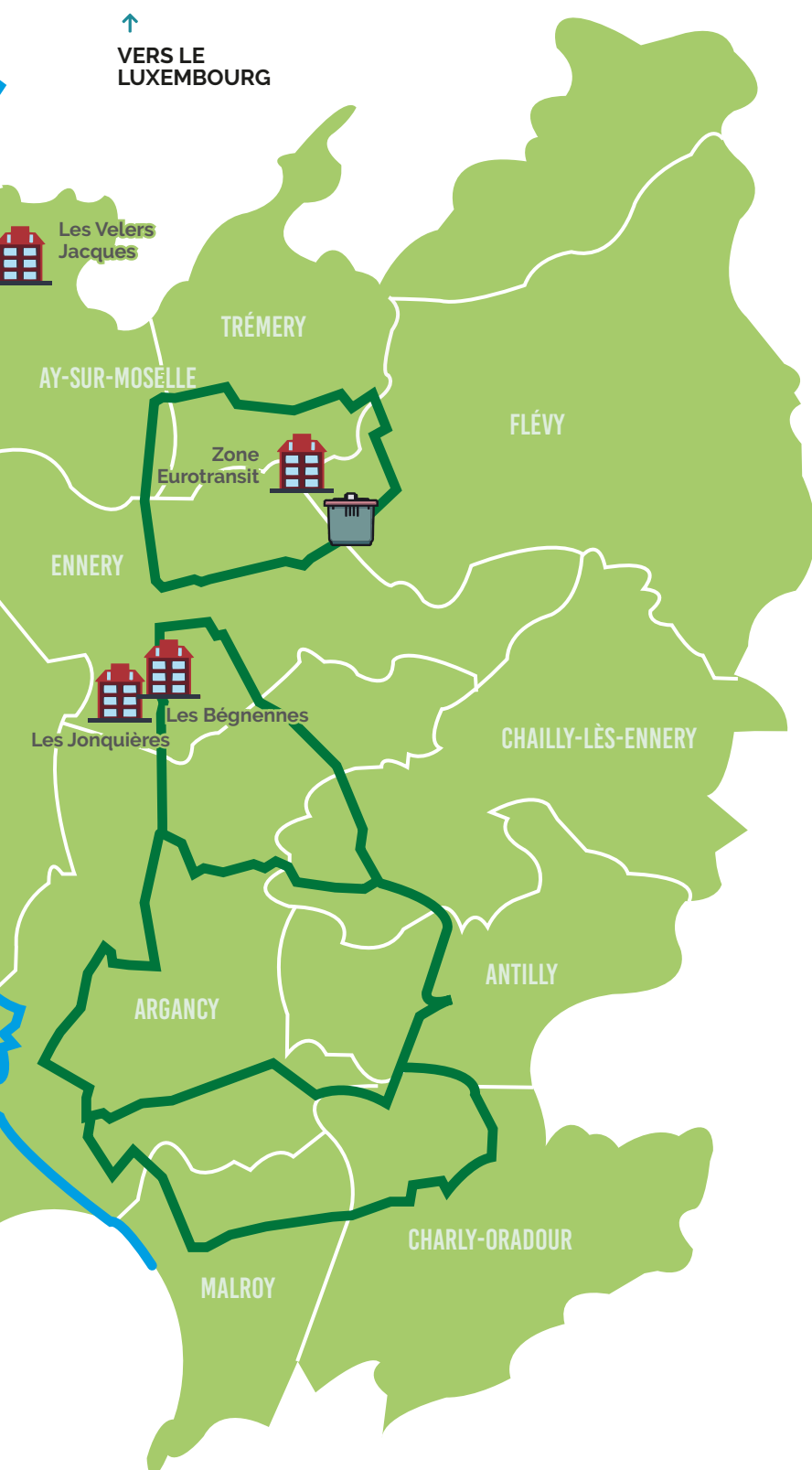
SOIT LA SUFACE EN KM²
DU TERRITOIRE DES RIVES
DE MOSELLE.

20

SOIT LE NOMBRE DE COMMUNES.

53 000

SOIT LE NOMBRE D'HABITANTS.



↑
VERS LE
LUXEMBOURG

→
VERS LA MOSELLE EST
ET L'ALLEMAGNE

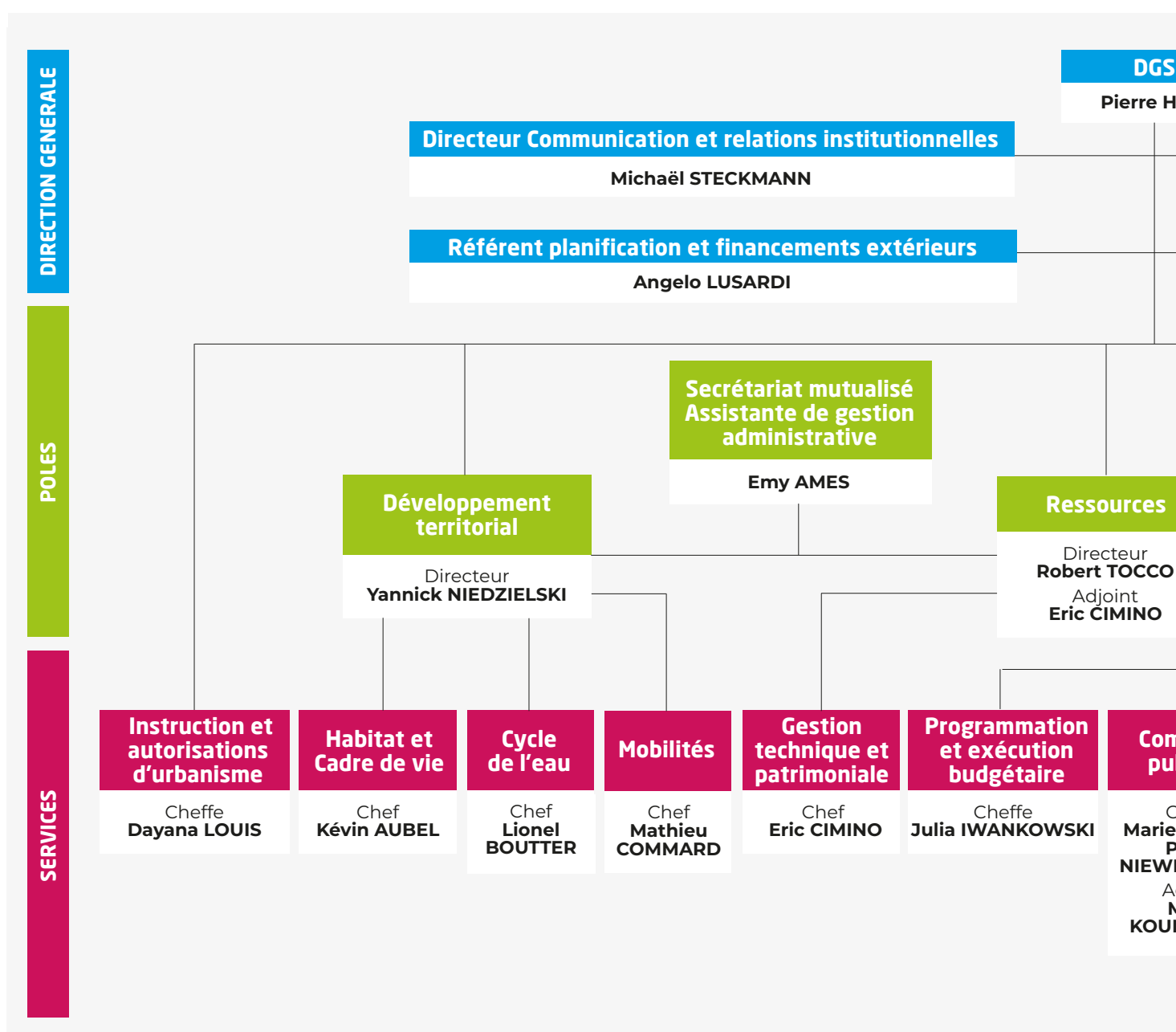
LÉGENDE

- | | | | |
|--|---------------------|--|-----------------------|
| | Crèche | | Piscine |
| | Hôtel communautaire | | Zone d'activités |
| | Port de plaisance | | Atelier communautaire |
| | Déchèterie | | Maison de santé |
| | Annexe technique | | Cité des loisirs |
| | Gare | | |
| | Voies vertes | | Voie bleue |
| | Fil bleu | | Véloroute |

Une équipe au service des habitants

Rives de Moselle emploie 91 agents dont 28 femmes et 63 hommes. Des agents répartis comme suit : 14 en catégorie A, 15 en catégorie B, 61 en catégorie C et 1 apprenti.

L'organigramme au 31/12/2024



Les effectifs par filière

- Filière administrative : 33 agents
- Filière technique : 57 agents
- Filière sportive : 5 agents

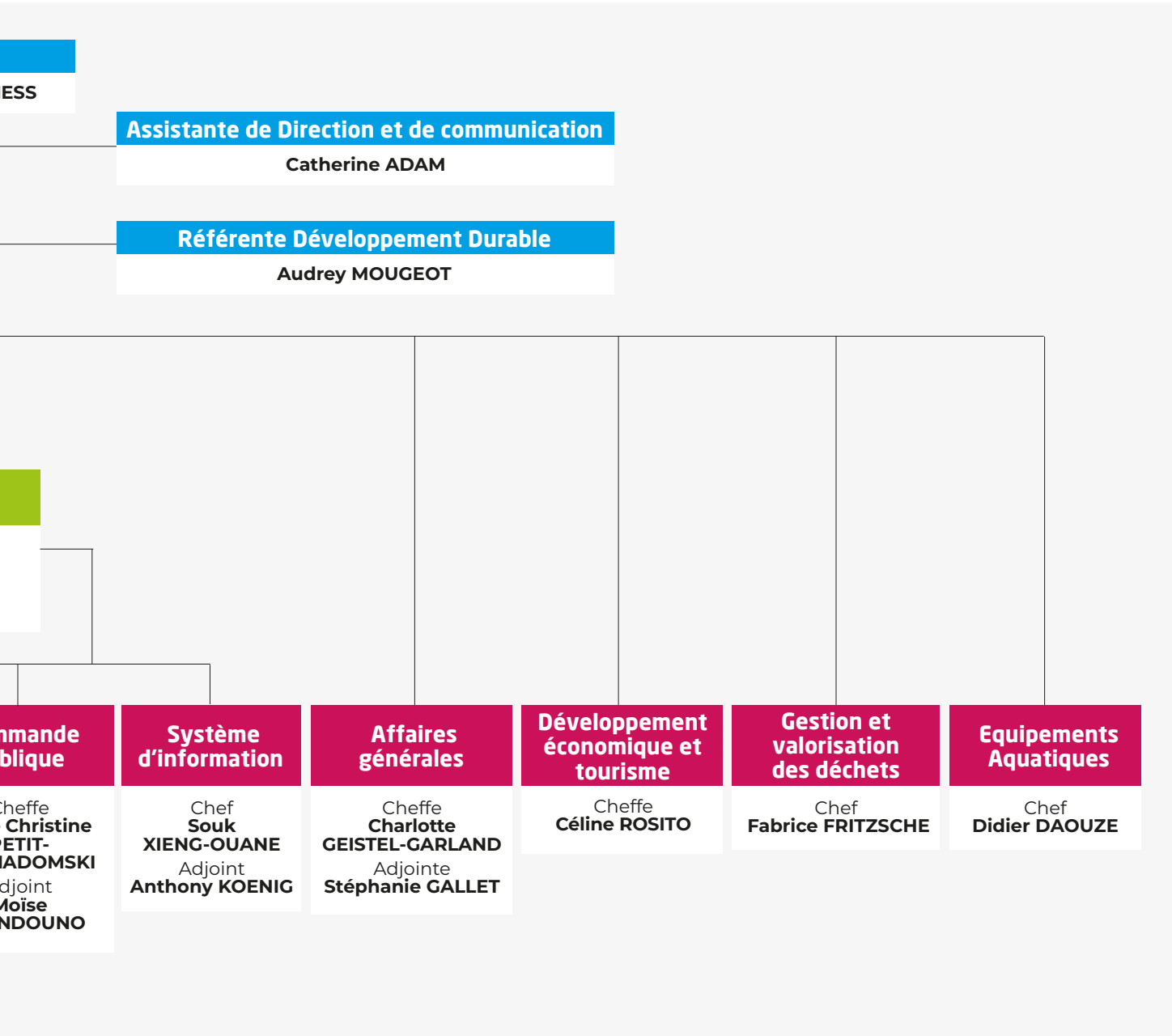
Les effectifs par service

- Direction générale : 2 agents
- Instruction et autorisations d'urbanisme : 6 agents
- Affaires générales : 7 agents
- Développement économique et tourisme : 3 agents
- Gestion et valorisation des déchets : 2 agents
- Collecte des déchets : 39 agents
- Équipements aquatiques : 8 agents

- Direction stratégie : 2 agents
- Direction des ressources : 1 agent
- Gestion technique et patrimoniale : 2 agents
- Programmation et exécution budgétaire : 5 agents
- Commande publique : 2 agents
- Système d'information : 6 agents
- Direction communication et relations institutionnelles : 1 agent
- Habitat cadre de vie : 3 agents
- Référent politiques sociales : 1 agent
- Eau : 2 agents
- Mobilité : 3 agents

La répartition par âge

13 agents ont moins de 30 ans, 30 ont entre 30 et 39 ans, 25 entre 40 et 50 ans et 27 ont plus de 50 ans.



À la vitesse supérieure

L'année 2024 a été riche en initiatives pour le service communication de la Communauté de Communes Rives de Moselle. Entre événements marquants, dispositifs innovants et outils de communication repensés, voici les faits saillants d'une année particulièrement intense et productive.

➔ Rives de Moselle se prépare pour les Jeux

Dans le cadre du 10^e anniversaire de la Communauté de Communes, des événements exceptionnels ont été organisés autour de grands noms du sport français. Tony Parker, Brahim Asloum, Camille Lacourt et Laura Flessel ont répondu présents, faisant de cette célébration un succès mémorable.



Les sœurs Gneto

➔ Projets structurants pour le territoire

Livret "Projet de Territoire 2030" : Ce document, distribué à tous les habitants, fixe les grandes orientations de la politique communautaire pour la prochaine décennie.

Riv'Apéro : Deux rencontres citoyennes à Hagondange et Olgy ont réuni un large public, favorisant le dialogue entre élus et citoyens.



➔ Valorisation du territoire

Supplément avec La Semaine : Un hors-série de 68 pages met en lumière les compétences et projets de la Communauté de Communes.

Inauguration de la piscine Plein Soleil : Création d'un kit de communication complet pour accompagner la réouverture après rénovation (flyers, signalétique, écran LED, etc.).

Panneaux LED et tablettes tactiles : Installation de nouveaux supports de communication à l'hôtel communautaire et à la piscine pour moderniser l'information au public.

➔ Soutien aux grands projets



Pose de la première pierre de l'hôpital privé : Partenariat avec Moselle TV et La Semaine pour une couverture en direct des discours et une émission spéciale.

Nouveau panneau sur les voies vertes : Conception d'un panneau à l'intersection stratégique de la Voie Bleue et du Fil Bleu pour les cyclotouristes.

➔ Mobilisation citoyenne et événements marquants

Vélo Gourmand : Cet événement annuel attire près de 200 participants pour une découverte festive du territoire.

Octobre Rose : Organisation de l'Aquarose et d'un challenge avec Géovélo pour soutenir la lutte contre le cancer.

Rétrospective vidéo 2024 : Création et diffusion d'un résumé vidéo des moments forts de l'année.

Vœux en vidéo : Message du Président enregistré à la piscine Plein Soleil, un lieu emblématique de l'année.



➔ Communication de proximité



Visuels sur les camions-bennes et balayeuses :

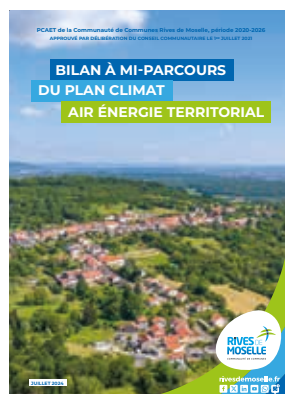
Campagnes de sensibilisation sur le compostage et les incivilités à travers des messages porteurs et visuels impactants.

Chaîne WhatsApp : Création d'un nouveau canal avec déjà 285 abonnés, pour une communication directe et réactive.

Magazines communautaires : Trois publications annuelles de 36 à 40 pages pour informer les habitants des projets et actualités du territoire.

➔ Appui administratif et partenariats médiatiques

Le service communication a contribué à la mise en forme de documents stratégiques comme le bilan PCAET et les rapports d'activité et développement durable. Il a également multiplié les points presse et renforcé les partenariats avec les médias locaux pour une visibilité accrue des projets communautaires.



En 2024, le service communication a confirmé son rôle central dans la promotion, la valorisation et l'animation du territoire de Rives de Moselle, tout en renforçant le lien avec ses habitants.

L'économie au centre des préoccupations

Rives de Moselle a déployé un arsenal de dispositifs pour aider les porteurs de projets à s'installer sur le territoire.

➔ Accompagnement des porteurs de projets

En 2024, le service a accompagné 210 entreprises. Les domaines concernés étaient les suivants :

- Recherche foncière et/ou immobilière : 105
- Création / reprise d'entreprise : 35
- Investissements matériels : 124
- Recrutement / formation : 50
- Divers (cession d'entreprise, certification professionnelle...) : 30

➔ Commercialisation du foncier économique

En lien avec le concessionnaire Rives de Moselle Développement, 5 ventes de terrains ont été actées.

Parc artisanal de Plesnois : 7 301 m²

- Nicolas Terrassement (1489 m²)
- RSP Aménagement (1679 m²)
- Société Gigawatt (2126 m²)
- A2S Tuyauterie (2007 m²)

Ce parc est entièrement commercialisé.

ZAC Ecoparc : 3 544 m² - Société SOCOFERM

Une étude est en cours pour réaliser une extension d'une superficie de 15 hectares environ.

➔ Hébergement des jeunes entreprises

Le parc immobilier communautaire dédié à cette action, composé de 59 bureaux et 14 cellules d'activités, présente de forts taux d'occupation au 31 décembre.

- 91,4 % pour les bureaux
- 85,7 % pour les cellules d'activités

Sur l'année, les mouvements ont été les suivants :

- Nouvelles locations : Société RICHEMOUSSE (brasserie), Société CUBE INC (transformation de containers maritimes) et METALLERIE DU GRAOULLY / MORANDINI (méallerie, menuiserie)
- Locations complémentaires : Société S.I.S. (services support du groupe SAFIBRI).
- Renouvellement de bail : Société AGESI (pose et entretien d'équipements de ventilation et de traitement de l'eau), FORMA CARGO (formations containers recyclés), Société JB CONSEIL (conseil et formation performance commerciale),

Société FRENCH CRAFT (fabrication de tiny houses), Société POINT SOFT (édition de logiciels spécialisés)

- Changement de local : Société TOUT ET BON (traiteur), Société ARCO (construction et promotion immobilière) et Société OS GRAPHICS (fourniture imprimantes et périphériques).



➔ Aides aux entreprises

• **Initiative Metz :** cette association attribue des prêts d'honneur sans garanties ni intérêts aux porteurs de projets. La communauté de communes a participé à la création du fonds de prêt (60 150 €), et soutient le fonctionnement de la structure à hauteur de 10 462 € par an.

En 2024, 13 entreprises ont été soutenues par 143 000 € de prêts ; elles vont créer 65 emplois sur notre territoire.

• **Aide mosellane à l'immobilier d'entreprises :**

Cette aide a pour objectif de soutenir les investissements immobiliers des petites entreprises (moins de 20 salariés), par l'attribution d'une subvention de 30 000 € maximum (financement partagé département de la Moselle et communauté de communes).

9 projets ont été aidés depuis sa mise en œuvre en 2022, pour un montant total de 222 938 €.

En 2024, 5 entreprises ont été soutenues pour 127 400 € de subvention.

• **Opération Eco-Défis des artisans et commerçants :**

Lancée en 2021 avec les deux chambres consulaires, cette opération vise à labelliser sur 2 ans des entreprises qui acceptent de relever 4 défis concrets en faveur de la préservation de l'environnement.

En 2024, 7 nouvelles entreprises ont été labellisées, et 6 renouvelées.

➔ Démarches collectives

• **Appel à Manifestation d'Intérêt Rebond Industriel :**

Rives de Moselle a été lauréate en 2023, en partenariat avec l'Eurométropole et les communautés d'agglomération Thionville Portes de France et Val de Fensch.

Dans ce cadre, 20 entreprises locales ont été bénéficiaires d'un entretien personnalisé avec le cabinet E&Y.

La société EGLOG à Talange est candidate à l'attribution d'une subvention pour son projet de chaîne de tri automatisée des plastiques et de conditionnement en balles ; le dossier est en cours de validation.

• **Territoire d'Industrie Nord Lorraine :**

Rives de Moselle est lauréate de ce label pour la période 2023-2027, à l'instar de 9 autres EPCI.

Visant à mobiliser les acteurs du territoire en faveur du développement de l'industrie, ce label permet notamment d'accéder à des outils d'ingénierie et de financements spécifiques.

Un chef de projet a été recruté en 2024 (à coûts partagés).

Les premières réalisations sont les suivantes :

- Appui à la candidature de deux entreprises au titre du fonds vert Territoires d'industrie en transition énergétique : un lauréat l'Institut des Matériaux et Energies (ENSAM), subvention de 880 000 €
- Identification d'un vivier de prise de participations et de cofinancements de 6,2 M€ par la Banque des Territoires,
- Détection en cours de projets d'investissements industriels à présenter au Fonds pour une Transition Juste.

➔ Participation aux salons

• CREA REPRISE Nord Moselle à Thionville le 5 juin 2024 : 30 exposants, 200 visiteurs.

• Salon à l'Envers à Thionville le 17 octobre 2024 : 110 exposants, 5000 visiteurs, 40 contacts.

Rives de Moselle verse une subvention annuelle pour l'organisation de cette manifestation.

• Show Industrie à Metz les 22 et 23 octobre : 15 000 visiteurs, 30 contacts.

Organisation d'un stand groupé avec les sociétés NOVASCO, CIMULEC et PRECI 3D.



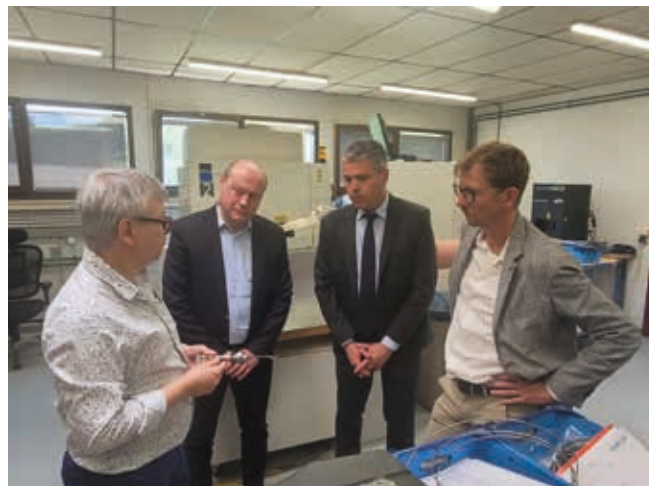
➔ Visites d'entreprises

Les six entreprises visitées avec les élus Rives de Moselle dans l'année sont les suivantes :

- SCHNEIDER ELECTRIC (Fabrication de transformateurs électriques)
- THERMO EST (Conception de sondes à résistance, thermocouples et autres équipements de mesure de température)
- PA TECHNOLOGIES (Conception des revêtements réfractaires, anti-abrasion et anti-corrosion pour les équipements industriels)
- MECA LEBEAU (Fabrication et réparation de machines industrielles)
- TRACFER (Location et entretien de locotracteurs)
- PRECI 3D (Mécanique de précision)



PA Technologies



Visite de l'entreprise thermo-est

➔ Partenariats

En 2024, Rives de Moselle a participé au financement des chaires suivantes, à hauteur de 4 000€ par an :

- RENEL (REssources Naturelles et Economie Locale)
- SANTE
- UAD (Urbanisme Aménagement Durable)

L'attractivité du territoire

➔ Riv'Escale

2024 a marqué le début d'exploitation du port par la SPL Nord Moselle Plaisance via une délégation de service public.

Au cours de cette année, l'activité a été la suivante :

- 15 emplacements à l'année
- 44 passages en halte fluviale



➔ Voie Bleue

Après l'installation d'un panneau d'information à l'intersection avec le Fil Bleu, un travail de mise à jour de l'ensemble des panneaux a été engagé.



➔ Rencontre des hébergeurs de tourisme

Cette réunion s'est déroulée le 28 juin autour des thèmes suivants :

- Projet de partenariat avec la SPL Destination Amnéville Moselle,
- Création de chemins de randonnées qui seront inscrits au plan départemental
- Remise d'un exemplaire du Guide du Routard à Vélo

➔ Vélo gourmand

La 5^e édition a eu lieu le 2 juin sur un parcours de 35 kms, et a rassemblé 180 participants.

Le montant des inscriptions, soit 4 310 €, a été reversé à l'association France Alzheimer.



➔ Chemins de randonnée pédestre

Les 14 boucles définies dans l'étude de la fédération française de randonnée pédestre ont été validées par le département de la Moselle ; cette décision permettra le référencement des boucles mais également le financement de la signalétique de 5 d'entre elles.

Le dossier administratif et technique qui doit être déposé au préalable a également été confié à la fédération pour un coût de 11 960 € net de taxes.



© Syda Productions / Adobe Stock

➔ Partenariat Destination Amnéville Moselle

En l'absence d'office de tourisme, Rives de Moselle a souhaité confier à la SPL les missions d'un tel organisme.

Le conseil communautaire a validé le principe du recours à une délégation de service public, ainsi qu'un projet de convention sur 5 ans, prévoyant une compensation financière de 40 000 € par an.

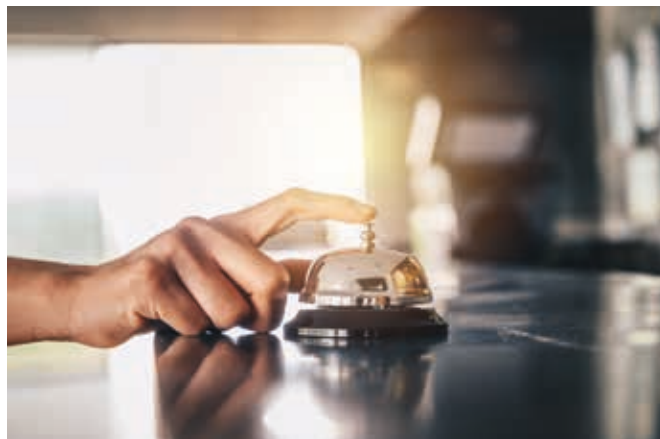
La mise en œuvre de ce partenariat est en attente de décision auprès de la SPL.



➔ Taxe de séjour

Mise en place en 2020, cette taxe a fait l'objet d'une augmentation de ses tarifs cette année, ceux étant en vigueur sur le territoire faisant partie des plus bas du département.

En 2024, les recettes se sont élevées à 279 260,08 € TTC.



© boyoso / Adobe Stock

➔ Divers

- Adhésion à Moselle Agence Culturelle (16 059,0 € en 2024), association proposant aux collectivités territoriales des prestations dans le domaine de la culture.

- Attribution d'une subvention de fonctionnement de 4 000 €/an sur 3 ans à l'ASCOMEMO (association pour la conservation de la mémoire de la Moselle en 1939/45).

- Déploiement de l'application Géovélo qui recense les voies vertes, la voie bleue et le fil bleu de l'Orne. Statistiques:

- 104 544 km parcourus au total, dont 21 658 km en mai
- 5 031 trajets enregistrés par les utilisateurs
- 51 052 itinéraires calculés
- Une communauté d'utilisateurs Rives de Moselle s'est mise en place et compte 667 membres.



La porte d'entrée

Le service des Affaires Générales est un service à plusieurs thématiques positionné à la Direction générale. Il gère les ressources humaines, l'organisation des assemblées délibérantes, l'accueil physique et téléphonique du public de Rives de Moselle, l'information et l'orientation des usagers ainsi que le nettoyage des bâtiments du personnel administratif.

→ Activité de l'accueil

En 2024 les appels des usagers sont nombreux : 8 817 appels (8 117 en 2023). Le nombre des visiteurs à Rives de Moselle est en augmentation : 5 072 (4 614 en 2023).

En 2024, 1 698 courriers arrivés ont été enregistrés pour 531 courriers départs.

	2024
Appels téléphoniques reçus	8 817
Visites	5 072
Courrier « Arrivée »	1 698
Courrier « Départ »	531



→ Ressources humaines

97
collaborateurs
soit 96,03 ETP

Âge moyen
43,05 ans

33 femmes
64 hommes

256
jours de
formation

Le taux d'absentéismes pour la collectivité est de 6,80%
4 282 486,75 € de Masse salariale soit 8 % des dépenses de fonctionnement

→ Activité des ressources humaines

	2024
Fiches de paie	1 280
Arrêtés	490
Arrêtés d'avancement d'échelon	42
Arrêtés d'avancement de grade	3
Arrêté de promotion interne	1

→ Les instances communautaires

5 Conseils communautaires adoption de 194 délibérations	10 Bureaux communautaires adoption de 95 décisions
4 Conférence des maires	

Réunions de commissions
5 Ressources et Equipements communautaires
5 Aménagement de l'Espace
5 Développement Durable
5 Développement Attractivité

200 décisions du Président
prises dans le cadre des délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire

Retransmission des conseils communautaires en direct
Les séances du Conseil communautaire se sont tenues en présentiel, avec retransmission en direct sur Internet afin de permettre aux citoyens d'accéder à cette instance publique. Depuis 2025, les Conseils Communautaires ne sont plus retransmis en direct.

Un accompagnement ciblé pour les communes membres

En 2024, un poste de référent planification et financements extérieurs a vu le jour avec pour mission d'accompagner les communes du territoire qui le souhaitent au niveau de la recherche de subventions. Cet accompagnement s'est élargi également au montage des dossiers et au suivi de ces derniers auprès des financeurs.

Au total, ce sont 17 communes du territoire qui ont pu faire l'objet d'un accompagnement pour aller à la recherche de financements essentiels pour la réalisation de leurs projets. Ce sont plus de 23 dossiers qui ont pu être orientés vers les dispositifs correspondants pour répondre à une demande de plus en plus croissante en la matière et ceci dans un contexte de raréfaction des financements.

En outre, il s'agit d'un service inédit pour un EPCI en Moselle de mettre à disposition des communes membres un accompagnement technique en vue de faciliter la réalisation et l'éligibilité desdits projets. Parmi les projets, on peut citer les projets de rénovation du monument aux morts de Charly-Oradour dans le cadre des 80 ans de la libération de Charly-Oradour, d'étude énergétique sur le patrimoine communal de la commune de Chailly-lès-Ennery, d'étude de faisabilité sur

la géothermie de surface au niveau de l'école, de la mairie, de la salle des fêtes et des vestiaires du club de foot au niveau de la Commune de Fèves, de construction d'un groupe scolaire et du réaménagement du parvis de la mairie et de la rue du 4 septembre à Maizières-lès-Metz, etc. Pour répondre au mieux aux sollicitations et aux besoins des communes, la Communauté de Communes Rives de Moselle s'est dotée d'une solution intitulée OPTIM, afin de faciliter la recherche des subventions pour les communes qui en font la demande. Cet outil permettra de faciliter la recherche des aides selon la nature du projet et a pour vocation de réduire le temps passé à la recherche pour le consacrer au montage du dossier de demande de subvention.

L'année 2024 aura vu l'approbation du PLH de la Communauté de Communes Rives de Moselle par le SCoTAM, à l'issue de l'accompagnement à l'élaboration et à l'évaluation réalisé par l'AGURAM (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine) dans le cadre de notre convention partenariale. Il en aura été de même pour le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS). En effet, la convention partenariale qui lie notre collectivité à l'AGURAM a pour

objet d'apporter une valeur ajoutée dans le pilotage d'observations stratégiques, dans l'accompagnement à l'évaluation et à l'élaboration de plans et programmes d'actions pour notre territoire, ainsi que dans la production d'expertises thématiques et transversales pour venir en appui aux services de la collectivité.

L'année 2024 a également été marquée par l'adoption définitive du projet de territoire après une longue consultation des acteurs, dans l'optique d'aboutir à une feuille de route claire et partagée des actions et des enjeux à venir pour notre territoire. Un suivi a été mis en place pour assurer une évaluation constante et continue des orientations et des engagements pris au niveau communautaire.

Dans le cadre de la planification, un suivi régulier des conventions foncières a également eu lieu tout au long de l'année 2024 en lien avec les communes concernées et l'Etablissement Public Foncier du Grand-Est (EPFGE) sur de nombreux sites et terrains, afin de redonner un nouvel usage à des friches ou à des verrues paysagères. En outre, un suivi des différents documents stratégiques et d'orientations supra-communautaires a été réalisé au cours de l'année pour s'assurer du respect des attentes et des besoins du territoire dans les différents champs d'intervention (SRADDET, SCoTAM, ...). Enfin au niveau de la Maison du Luxembourg de Thionville, la convention d'utilisation a été reconduite tacitement jusqu'au 31 décembre 2026 lors de la séance du conseil communautaire du 28 novembre 2024. Pour rappel, le nombre de visiteurs en 2023 s'élevait à 596 habitants du territoire de Rives de Moselle, pour une participation financière au budget annuel 2024 de la Maison du Luxembourg d'un montant de 12 161,66 €.



Multiplication des initiatives

Le développement durable est une priorité pour la Communauté de Communes Rives de Moselle. En plus des actions régulières – PAT, Éco défis entre autres – le service assure le suivi du PCAET et du CODEC tout en organisant des manifestations extérieures et le soutien au renforcement des actions liées à la biodiversité comme l'aménagement des Étangs de Saint-Rémy.

➔ Les Semaines du Développement durable (24/09 – 6/10/2024)

Dans le cadre des Semaines Européennes du Développement durable, Rives de Moselle a organisé ses premiers événements autour de cette thématique, avec le soutien financier du Département de la Moselle – Moselle Durable. 4 moments forts ont marqué ces semaines : une conférence débat « Les rivières d'eau'jourd'hui » (au TRAM de Maizières-lès-Metz), une journée de découverte de la nature en bord de Moselle (près de la salle des fêtes à Argancy), un temps de distribution de compost aux habitants (déchetterie de Talange) et des spectacles autour de la réduction des déchets et du dérèglement climatique par la compagnie ça s'peut pas (au Cap'Orne à Amnéville).

De nombreux partenaires se sont associés à cette programmation : les syndicats de rivière du Billeron et des Ruisseaux du Haut Chemin, la LPO de Moselle, le Centre de Sauvegarde de la Faune en Lorraine (CSFL), le Syndicat Moselle Aval, l'entreprise EICLOR, le Syndicat mixte des Portes de l'Orne et la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.



➔ Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le diagnostic alimentaire du territoire s'est achevé à l'été 2024, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle. Pour rappel, il couvre les 4 grandes dimensions suivantes :

- L'économie de l'agriculture et de l'alimentation
- La santé publique
- Le volet social de l'alimentation
- Le volet environnemental de l'alimentation et de l'agriculture

3 axes ont été identifiés grâce à ce diagnostic :

- Développer l'alimentation locale et durable
- Promouvoir les activités sportives et l'éducation santé
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux et au développement durable

Le plan d'actions du PAT est en construction, en partenariat avec le Comité de pilotage.

➔ Éco-défis des commerçants et artisans

L'année 2024 a permis la labellisation de 7 nouvelles entreprises du territoire intercommunal et de renouveler la labellisation de 6 entreprises. Ces artisans et commerçants engagés en faveur de l'environnement ont pu valoriser leurs actions au travers de défis relevés dans les domaines proposés : déchets, économie circulaire, énergie, circuits courts, eau et environnement, éco-produits, transport, sensibilisation.

Les entreprises ayant rejoint le label en 2024 sont :

- Regalia Bien-être – Gandrange (création de bougies vegan)
- Les jardins du Marais / M&C Design Floral – Talange (fleuriste)
- Maintenance Cycles Chavée – Hagondange (réparation de cycles)
- Belliot Guitare – Talange (luthier guitare)
- French Craft – Trémery (construction de Tiny Houses, studios de jardin, maisons)
- SAS André Marx – Talange (boucher, charcutier, traiteur)
- Requinquer – Richemont (réparation de vélos)

Les entreprises dont le label

a été renouvelé sont :

- Café Fauve – Norroy-le-Veneur (café-restaurant)
- Effleurs L'Atelier floral – Plesnois (fleuriste)
- 4 Natures / SARL Covent Garden – Ennery (fleuriste)
- 4 Natures / SARL NATYY – Maizières-lès-Metz (fleuriste)
- Novotel Metz Amnéville – Hauconcourt (hôtel-restaurant)
- Maison Bianchi – Maizières-lès-Metz (horlogerie, joaillerie)



➔ Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le bilan à mi-parcours du PCAET

Adopté par délibération du Conseil communautaire du 28 novembre 2024, le bilan à mi-parcours du PCAET a été mis à disposition du public sur le site internet de Rives de Moselle. L'avancement global du plan d'action du PCAET 2020-2026 est de 71%.

L'avancement par thématique du PCAET est le suivant :

- Mobilité : 77%
- Energies renouvelables : 80%
- Agriculture et foresterie : 71%
- Adaptation au changement climatique : 67%
- Habitat et patrimoine public : 80%
- Economie circulaire, gestion et prévention des déchets : 90%
- Gouvernance et exemplarité : 65%
- Economie : 40%

Sur l'ensemble des 39 fiches actions, 5 sont terminées, à savoir :

- Elaborer le schéma directeur des mobilités de la Communauté de Communes Rives de Moselle ;
- Favoriser le télétravail ;
- Prévention et gestion des biodéchets ;
- Mettre en place l'extension des consignes de tri ;
- Gouvernance et pilotage du PCAET.

En termes d'émissions de polluants atmosphériques (chiffres ATMO Grand Est) :

- Les objectifs régionaux de baisse pour 2030 sont d'ores-et-

déjà dépassés pour les particules PM2,5, le dioxyde de soufre (SO2), et les composés organiques volatiles non méthaniques (COVNM).

- L'atteinte des objectifs régionaux 2030 est en cours pour les autres polluants étudiés, à savoir les gaz à effet de serre globaux, les oxydes d'azote (NOx) et l'ammoniac (NH3).
- Les secteurs jouant un rôle de levier pour ces différents polluants sont : les transports, l'industrie, le tertiaire, le résidentiel, et l'agriculture.

En termes de consommation d'énergies, l'atteinte de l'objectif régional de baisse pour 2030 est en cours. Le

secteur des transports routiers est un levier important pour atteindre cet objectif.

La production d'énergies renouvelables sur le territoire intercommunal est en augmentation, notamment avec l'installation de panneaux photovoltaïques.

Sensibilisation au développement durable

Les agents de Rives de Moselle ont pu participer à une nouvelle édition des Ecolo-défis des services, sur la période de juillet à décembre 2024.

Les catégories proposées en 2024 :

- Le numérique responsable :
Objectif : faire de la place dans les boîtes mail (réduire la pollution numérique)
- Les déchets :
Objectif : réduire les emballages



alimentaires

- Les énergies :

Objectif : optimiser l'utilisation de l'électricité dans les bureaux/locaux

- Les déplacements :

Objectif : réaliser ses déplacements domicile-travail en utilisant les transports en commun / le vélo / la marche / le covoiturage

Dans le cadre des Semaines du Développement durable, un Café compostage a également été organisé au Cap'Orne (structure gérée par le Syndicat Mixte des Portes de l'Orne) pour les agents de Rives de Moselle et de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.

Par ailleurs, les programmes thématiques trimestriels du Cap'Orne, Maison des transitions et du vivant, sont régulièrement diffusés aux agents et aux élus de Rives de Moselle.

Sensibilisation à l'environnement dans les écoles

Les animations en milieu scolaire se sont poursuivies en 2024, sur les thèmes du tri des déchets, du compostage et du gaspillage alimentaire (incluant les nouveaux points d'apport volontaire pour les biodéchets), auprès des classes intéressées.

Dans le cadre d'une semaine sur l'eau, le thème du cycle de l'eau a également été abordé.

Les animations scolaires proposées par Rives de Moselle ont aussi été présentées aux directeurs d'écoles de la circonscription de Rombas lors de la réunion de rentrée. En parallèle de ces animations, la création d'un livret

pédagogique « Mon carnet d'éco-citoyen.ne » a démarré en 2024, en vue notamment d'une distribution dans les écoles du territoire intercommunal. Les thèmes abordés y sont le tri et la réduction des déchets, la préservation de l'eau et la protection de la biodiversité. Un personnage prenant les traits d'un renard, nommé TRImalin, accompagne le petit lecteur tout au long du livret.



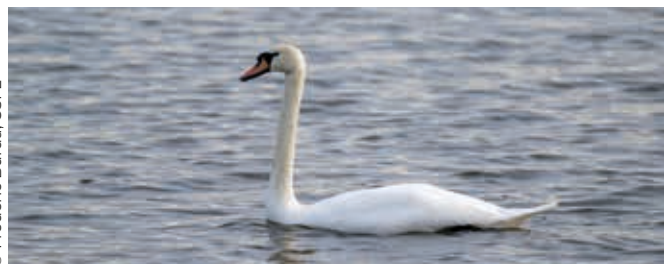
➔ Préservation et renforcement de la biodiversité locale

Le Centre de Sauvegarde de la Faune en Lorraine

En 2024, 92 animaux sauvages du territoire intercommunal ont été accueillis par le centre à Valleroy (54), correspondant à 26 espèces différentes.

L'espèce la plus représentée a été le hérisson d'Europe avec 30 individus. Ont suivi 3 espèces d'oiseaux pour 8 individus chacune : le Martinet noir, la Mésange charbonnière et la Tourterelle turque. Et 2 autres espèces d'oiseaux pour 5 individus chacune : le Cygne tuberculé et le Faucon crécerelle.

Au niveau du territoire, les animaux provenaient de 18 communes membres. La commune la plus représentée en 2024 a été Maizières-lès-Metz avec 27 animaux, puis Norroy-le-Veneur avec 14 individus.



© Frédéric Burda, CSFL

Plantations dans les espaces verts



Dans la continuité de la mission de conseil menée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour la réalisation de plantations d'arbres et arbustes dans les espaces verts gérés par Rives de Moselle, plusieurs sites ont été identifiés pour de premières plantations : à Plesnois, à Charly-Oradour et sur la zone d'activités Talange-Haucourt.

Les plantations concernent notamment la réalisation de haies champêtres. Les espèces végétales choisies peuvent être rencontrées dans la nature et sont favorables à la biodiversité (nourriture, abris).

➔ Energies renouvelables

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)

Dans la continuité de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, Rives de Moselle a poursuivi l'accompagnement de ses communes membres dans la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sur leurs bans communaux. En 2024, le Conseil communautaire de Rives de Moselle a tenu 2 débats sur les ZAENR identifiées par les communes, le 4 avril et le 25 juin. Fin novembre, la dernière mise à jour des ZAENR à l'échelon départemental a été réalisée. Sur Rives de Moselle, 15 communes membres ont ainsi identifié des ZAENR dans cette période. Les types d'énergies représentés sont : le photovoltaïque, le biométhane, la géothermie, l'éolien et la biomasse.



➔ Rapport sur la situation en matière de Développement durable – année 2024

Dans ce rapport, présenté au Conseil communautaire le 6 février 2025 préalablement au débat sur le projet de budget, ont notamment été mis en avant les éléments suivants :

- En termes de programmes, les plans d'actions du PDMS et du PLH 2024-2029, et le label « Territoire d'industrie 2023-2027 » ont été détaillés ;
- Les actions ont été mises à jour et complétées, notamment par le futur réseau de transports en commun et la marque Accueil vélo, les caractéristiques de la zone d'activités Ecoparc et l'éco-pâturage qui y est pratiqué, l'évolution de l'éclairage dans les zones d'activités, les aides à l'achat de récupérateurs d'eau, le nouveau mode de collecte des biodéchets en apport volontaire, la gestion de l'eau sur le territoire, ou encore la rénovation de bâtiments communautaires.



➔ Aménagement des Étangs de Saint-Rémy



La Communauté de Communes Rives de Moselle et l'Eurométropole de Metz ont souhaité s'associer pour mener ensemble un projet de requalification et d'aménagement des Étangs de Saint-Rémy, espace composé d'une centaine de plans d'eau et qui s'étend sur plus de 1 000 hectares partagés entre les deux collectivités. Ce projet est structuré autour de trois axes :

- La valorisation écologique de cet espace naturel remarquable
- Le développement d'une offre d'activités douces, adaptées à la qualité du lieu (randonnées, vélo, loisirs nautiques, pêche...),
- L'organisation et l'aménagement de ses différents espaces afin de mieux mettre en valeur le site et d'en réguler le fonctionnement.

Ce partenariat s'est concrétisé fin 2024 par la création du Syndicat Mixte des Étangs de Saint-Rémy.

Gestion et valorisation des déchets

La Communauté de Communes assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour les 20 communes membres (53 342 habitants). Pour cela, le Service Déchets, rattaché à la Direction Générale, dispose de 10 camions type Benne à Ordures Ménagères (BOM).



➔ Les tonnages 2024 - Collectes et traites en porte à porte et apport volontaire

Les tonnages en collecte sélective



1 471,87 t

de verres collectés en 2024 soit -4,3 % par rapport à 2023 (soit 27,59 kg/hab.).



1 573,24 t

de cartons collectés en 2024 soit +0,7 % par rapport à 2023 (soit 29,49 kg/hab.).



396,14 t

de papiers collectés en 2024 soit -17,6 % par rapport à 2023 (soit 7,43 kg/hab.).



23,66 t

de biodéchets collectés en 2024 (soit 0,44 kg/hab.).

Les tonnages « déchets ultimes »



13 318,58 t

Apport volontaire + porte à porte.
Soit +0,6 % par rapport à 2023.
Soit 249,68 kg/hab.

Total des tonnages

16 783,49 t

Déchets ultimes + collecte sélective. Soit -1,3 % par rapport à 2023. Soit 314,64 kg/hab.

En 2024, pour assurer les collectes en porte à porte (déchets ultimes et collective sélective), 149 286 km ont été parcourus (160 464 km en 2023) et 105 856 litres de gasoils utilisés (102 194 L en 2023) par les BOM de la régie de collecte.

➔ Le réseau des déchèteries communautaires

Les habitants de « Rives de Moselle » ont accès aux 4 déchèteries situées à Ennery, Maizières-lès-Metz, Richemont et Talange.

Les tonnages 2024 par type de déchets sont les suivants :

En tonnes	Déchèterie de Ennery	Déchèterie de Maizières	Déchèterie de Richemont	Déchèterie de Talange	Tonnage total	Ecart en % 2023/2024
Tout venant	359,87	725,66	733,30	1 703,04	3 521,87	6,42
Pots et bidons	2,88	4,14	4,32	6,48	17,82	-11,61
Ferrailles	43,64	66,02	61,38	129,01	300,05	6,92
Cartons	90,83	111,30	78,89	242,61	523,63	6,45
Végétaux	483,88	743,62	498,92	1 068,08	2 794,50	21,23
Gravats	475,22	419,76	538,12	977,90	2 411,00	-13,98
Solvants	0,00	0,63	1,34	1,09	3,07	-70,14
Peinture, colles	15,62	23,43	22,37	39,91	101,33	51,58
Acide - base	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-100,00
Radiographie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Phytosanitaires	0,00	0,00	0,05	0,00	0,05	-73,03
Autres (aérosols)	0,10	0,00	0,07	0,00	0,17	0,00
Bois	157,70	310,21	209,64	486,38	1 163,92	-15,08
Plâtre	20,12	5,80	0,00	37,44	63,36	-61,20
Huisseries	0,00	1,65	4,37	2,99	9,01	-51,18
Piles/Lampes	0,00	0,60	0,48	0,60	1,68	-53,20
Pneus	-	-	38,02	37,26	75,28	60,31
D3E	37,64	61,42	42,11	128,63	269,79	27,28
Mobilier	114,43	230,78	225,14	630,71	1 201,06	15,70
Total	1 801,92	2 705,02	2 458,51	5 492,13	12 457,58	2,61

Les tonnages collectés en déchèterie ont augmenté de 2,61 % par rapport à 2023.

➔ Synthèse de tonnages collectes et traites en 2024

En tonnes	2024	Ecart 2023/2024
Déchets occasionnels ¹	246,61	-7,51%
Déchèteries (hors gravats)	10 083,48	7,99%
OMA en AV ²	2 244,71	-4,87%
OMA en PAP ³	14 538,78	0,53%
Tonnage total DMA ⁴	27 113,58	2,60%
DMA en kg/hab./an	508,30	1,51%

1 : Déchets occasionnels : cartons « pros »,
2 : OMA en AV : OM + Emballages + Verre + Papiers collectés en apport volontaire + Biodéchets.
3 : OMA en PAP : OM + Collecte sélective en porte à porte.
4 : DMA : Déchets occasionnels + Déchèteries (hors gravats) + OMA en AV + OMA en PAP.

➔ Évolution du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

La TEOM représente la principale recette de la Communauté de Communes pour financer la compétence « déchets ». Les différents taux ont été fixés par le Conseil Communautaire le 04/04/2024, comme suit et en fonction du nombre de collecte hebdomadaire en OM :

- 9,58% le taux de la TEOM pour les Communes collectées deux fois par semaine en OM,
- 6,90 % le taux de la TEOM pour les Communes collectées une fois par semaine en OM.

Montant de TEOM perçu en 2024 : 6 529 079 €



➔ Les actions de prévention des déchets en 2024

La mise à disposition gratuite de composteurs (1 composteur par foyer) a continué à séduire de nombreux foyers. Ainsi en 2024, 519 composteurs ont été distribués aux habitants. Pour information depuis 2011, 5 223 composteurs ont été distribués.



La collecte séparée des biodéchets des habitants a démarré le 1^{er} janvier 2024, avec l'implantation de 16 abris-bacs pour l'apport volontaire. A l'automne 2024, 11 abris-bacs supplémentaires ont été installés. Près de 24 tonnes ont été collectées en 2024.

Conformément à son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), validé en 2019 pour une durée de 6 ans, la Communauté de Communes sensibilise sa population à la gestion des déchets (tri, compostage, réduction et prévention) mais également sur le développement durable (gaspillage alimentaire). Pour cela, en 2024, l'Ambassadeur du Tri et de la Prévention en collaboration avec la Chargée de Mission Développement Durable ont mené des actions tout au long de l'année et ce à destination de différents publics :

- Les ménages : communication institutionnelle via le site internet de la collectivité et ses bulletins communautaires,

élaboration et distribution du calendrier du tri à chaque foyer, flyers selon les actions ou informations à passer, animations grand public (événements, résidences seniors, foyers jeunesse, journée de l'environnement, distribution de compost en déchèterie...),

- Les professionnels, les bailleurs, les administrations : communication adaptée en fonction de l'action à mettre en place (conteneurisation, rappel des consignes...), formation du personnel communal, ...
- Les scolaires et également les périscolaires.

Le Pôle déchets, en plus d'alimenter régulièrement le site internet de la Collectivité, a également créé différents supports de communication pour rappeler les consignes en place et promouvoir les bons gestes :

- Flyers « retrait des sacs 2024 »,
- Habillage des véhicules de collecte,
- « Calendrier 2024 du tri et de la prévention des déchets » avec la société EVICOM,
- Affiches de rappel des consignes de tri pour certains collectifs ou professionnels.



➔ Principaux investissements réalisés en 2024

Les principaux investissements prévus ou réalisés en 2024 par la Communauté de Communes sont :

- Acquisition de 11 abris-biodéchets pour près de 24 000 € TTC,
- Travaux d'amélioration sur la déchèterie de Richemont (reprise grillage, pose d'un portail coulissant, remplacement des candélabres par des LED, reprise du bungalow, abri pour DMS...) pour environ 75 000 € TTC.

Pour de plus amples informations sur l'ensemble des collectes et services de la Communauté de Communes, vous pouvez consulter et télécharger gratuitement le « Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service public de collecte et de traitement des déchets ménagers » (disponible en juin) sur notre site internet (www.rivesdemoselle.fr).

Balayage des voies communales

La Communauté de Communes Rives de Moselle assure en interne le balayage des voiries communales de ses 20 communes membres, ainsi que celui de ses zones économiques.



4 balayeuses (dont un « mulet » en cas de panne) sont dédiées, elles peuvent atteindre les 50 km/h et ainsi être déployées sur les communes les plus éloignées. Les véhicules sont stockés au dépôt situé à Hagondange. Celui-ci est équipé d'un atelier de mécanique.

Les fréquences de balayage

- Hagondange, Mondelange, Talange et Maizières-lès-Metz : 1 fois par semaine + 2 fois l'hyper-centre,
- Hauconcourt, Gandrange et Richemont : 1 fois par semaine,
- Antilly, Argancy, Ay-sur-Moselle, Chailly-lès-Ennery, Charly-Oradour, Ennery, Fèves, Flévy, Malroy, Norroy-le-Veneur, Plesnois, Semécourt, Trémery : 1 fois par mois,
- Les voies vertes et pistes cyclables : 3 fois par an,
- Les Zones d'Activités : 1 fois par trimestre.



Les chiffres clés 2024

Dépenses de carburant

80 020,94 € TTC

Entretien des balayeuses

32 671,14 € TTC

Eau

788,58 € TTC

Traitement des déchets issus du balayage

42 682,83 € TTC

Total des dépenses

337 828,41 € TTC

Tonnes de déchets ramassés

330

Piscine « Plein Soleil »

➔ Travaux et Réouverture

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses réunions de chantier tout au long des travaux, jusqu'à l'ouverture officielle de la piscine Plein Soleil le 4 novembre.



➔ Actions et événements

- **23 avril** : Organisation d'une randonnée avec ramassage des déchets par les MNS, rassemblant une trentaine de participants.
- **22 mai** : Organisation d'une visite de chantier avec le personnel.
- **19 juillet** : Visite organisée avec des journalistes et la presse.
- **Juillet** : Mise en place de la nouvelle grille tarifaire en cohérence avec les tarifs d'Aquarives, notamment sur les locations de bassins et les créneaux scolaires (primaires et collèges).

➔ Ouverture et Suivi

- **4 novembre** : Ouverture de l'établissement avec toutes les activités, y compris les collèges.
- **Samedi 30 novembre** : Inauguration officielle
 - Les scolaires du primaire ont repris avec un décalage de 15 jours.
 - Dès l'ouverture, mise en place d'un suivi des réserves sur les travaux.
- **23 décembre au 5 janvier 2025** : Fermeture temporaire de l'établissement pour la levée des réserves.



➔ Actions supplémentaires

- **61 marches organisées entre janvier et le 12 septembre 2024**, dont 2 marches gourmandes à la journée.
- **23 avril** : Opération «Nature Propre» sur le site Éco-Parc, suivie d'un apéritif offert par la Communauté de Communes et d'un repas au Café Fauve.
- **7 au 11 octobre** : Inscriptions des activités pour les anciens clients.
- **Semaine suivante** : Inscriptions ouvertes aux nouveaux clients.

➔ Fréquentation et Inscriptions depuis la réouverture



Les activités scolaires :

- Collège : 8 créneaux/semaine, environ 280 élèves/semaine
- Primaire : 18 créneaux/semaine, environ 630 élèves/semaine

Les activités Aqua :

- Aquagym : 329 personnes inscrites pour l'année
- Aqua-Bike : 110 personnes/semaine, environ 86% de remplissage
- Aqua-Pilates : Activité complète, environ 35 personnes/semaine, 2 séances/semaine, nouvelle activité, 88% de remplissage
- Aqua-jogging : 20 personnes/semaine, nouvelle activité, 40% de remplissage
- Leçon et perfectionnement adulte : 100% remplissage
- Leçon enfants : 50% remplissage
- Perfectionnement enfants « École de natation » : 50% de remplissage
- Perfectionnement ados : 50% remplissage

Centre Aquatique « AquaRives »

→ Analyse de la fréquentation 2024 du centre Aquarives

Une analyse approfondie de la fréquentation du centre aquatique Aquarives sur l'année 2024 a permis d'objectiver les usages de l'équipement et de guider les choix de gestion.

Fréquentation globale :

Sur l'année, le centre a enregistré un total de 113 578 entrées, toutes catégories confondues.

- Le grand public représente 52 302 entrées (46 % du total),
- Les usagers scolaires : 28 426 passages,
- Les clubs et associations : 16 147 entrées,
- Les activités encadrées (aquagym, bébés nageurs, etc.) : 14 703 participations.

Analyse des créneaux horaires :

Les créneaux de forte affluence (mercredi après-midi, samedi et dimanche) présentent des taux d'occupation supérieurs à 85 %. À l'inverse, certains créneaux en semaine affichent une fréquentation



inférieure à 40 %, offrant des opportunités d'optimisation.

Occupation des espaces aquatiques :

Chaque semaine, plus de 1 050 m² d'eau sont mobilisés, avec un taux d'occupation moyen de 68 %. Cette donnée permet d'envisager une meilleure mutualisation de certaines

plages horaires.

Rendement des créneaux :

L'analyse économique des temps d'ouverture met en évidence des créneaux à faible rentabilité, en dessous de 3 usagers par heure. Ces éléments permettent d'ajuster les effectifs et de rationaliser l'offre d'activités pour une gestion plus efficiente.

→ Consommation de fluides

Les consommations de fluides (eau, gaz, électricité) sont maîtrisées mais restent élevées, compte tenu de la nature de l'équipement.

- La consommation annuelle en eau est estimée à environ 13 500 m³,
- Celle en gaz atteint près de 1 370 MWh/an, principalement pour le chauffage de l'eau des bassins,
- L'électricité représente environ 310 MWh/an, liée aux systèmes de filtration, ventilation et éclairage.

Des efforts ont été réalisés sur le plan des économies d'énergie, avec la mise en place d'un suivi précis des consommations via des outils de monitoring, et des ajustements progressifs des paramètres techniques (températures, débits, horaires de fonctionnement).

→ État général des ouvrages

Le bilan technique met en évidence un état global satisfaisant de l'équipement, bien que certains éléments nécessitent des ajustements. Les travaux de réhabilitation récents ont permis d'améliorer la qualité des installations, mais des points de vigilance persistent, notamment sur le traitement de l'air (acoustique, humidité), les dalles de plafond, et l'étanchéité de certains joints périphériques. Le suivi technique rigoureux permet de maintenir la sécurité et le confort des usagers.



Service d'instruction des autorisations d'urbanisme

La Communauté de communes « Rives de Moselle » assure l'instruction de toute ou partie des demandes d'autorisations d'urbanisme des communes de l'intercommunalité.

Le service a été récemment mutualisé à 100% avec la ville de Maizières-lès-Metz, ainsi il y a eu un fort accroissement de l'activité avec la réalisation de tâches qui incombait jusqu'à lors à la mairie (certificats d'urbanisme informatifs,

déclaration d'intention d'aliéner, affichages, renseignements aux administrés...).

Le contrôle de conformité des travaux s'est au même titre considérablement développé lors de cette année.

➔ Les chiffres en 2024

1517 demandes d'autorisations d'urbanisme ont été instruits. Soit une hausse d'environ 3,2 % par rapport à 2023 (1469) dont :

1120 Déclarations Préalables,

253 Permis de Construire,

23 Permis de Démolir,

2 Permis d'Aménager,

17 Certificats d'Urbanisme Opérationnels (CUB),

102 Autorisations de Travaux ERP.



Le service instructeur a aussi participé à 29 commissions de sécurité et a réalisé environ 30 contrôles de conformité des travaux sur le terrain cette année-là.

Il a été remarqué une constante des déclarations préalables de travaux en 2024 (1120 dépôts contrairement à 1158 sur l'année précédente), une légère baisse des permis d'aménager, ainsi qu'une légère hausse des permis de construire avec un fort accroissement sur les dossiers de réhabilitation et les projets industriels ou d'envergures. Une diminution des dossiers de permis de construire pour maisons individuelles peut être soulignée.

Avec la mutualisation de la ville de Maizières-lès-Metz, les agents du service ont également instruit 136 Certificats d'Urbanisme informatifs (CUa), et 109 Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA).

Contrairement à l'année 2023, l'année 2024 a connu un essor des demandes d'autorisations déposées en Saisine par Voie Electronique (SVE).

En effet, en 2023, il y a eu 32 % des dossiers déposés de manière numérique (contre 68% en dépôt papier). En 2024, le nombre est passé à 45,8 % soit près d'un dossier sur deux. L'objectif que le service s'était fixé sur l'année 2024, était d'être à environ 50 % de dossiers en SVE, ce qui a été approximativement atteint.

Programmation et exécution budgétaire

Le budget global 2024 de la Communauté de Communes Rives de Moselle se compose d'un budget principal et de quatre budgets annexes (Assainissement, Immobilier d'Entreprises, Maisons de santé pluridisciplinaires et Halte Fluviale). Dans chaque budget, on distingue les opérations relevant du budget de fonctionnement et celles relevant du budget d'investissement.



Les opérations de fonctionnement sont les opérations courantes. Elles visent au bon fonctionnement de la collectivité et à la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques : services à destination des habitants de la Communauté de Communes, collecte des déchets, rémunération du personnel communautaire, interventions à destination des seniors, assainissement, petite enfance, santé, voies vertes...

Les opérations d'investissement traduisent quant à elles une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la Communauté de Communes : développement économique, aménagement et rénovation de bâtiments et infrastructures, achats de matériels durables... Toutes ces opérations (fonctionnement comme investissement) participent au dynamisme du territoire de Rives de Moselle.

➔ Compte administratif 2024

57 917 493 €

de dépenses de fonctionnement (tous budgets)
-15.96 % en 2024 par rapport à 2023

78 628 566 €

de recettes de fonctionnement (tous budgets)
-12.25 % en 2024 par rapport à 2023

23 451 733 €

de dépenses d'investissement (tous budgets)
-21.03 % en 2024 par rapport à 2023

32 429 193 €

de recettes d'investissement (tous budgets)
-32.73 % en 2024 par rapport à 2023

➔ Répartition des ressources de fonctionnement du budget principal

28.59 % de fiscalité

37.04 % de dotations de l'état et fiscalité reversée

32 % de divers autres ressources (dont autofinancement)

Service commun de la commande publique

En 2024, le service Achat Public de Rives de Moselle a connu une transformation majeure. La Ville de Maizières-lès-Metz et Rives de Moselle ont en effet décidé de mutualiser leurs services commande publique en créant, à l'échelle communautaire, un Service commun de la commande publique, effectif depuis le 1er mai 2024.

→ Le fonctionnement

Le périmètre d'intervention de ce nouveau service couvre l'ensemble des missions relatives à la passation des marchés publics, des accords-cadres et des contrats de concession, depuis la définition des besoins jusqu'à la notification des contrats. L'exécution financière de ces marchés demeure quant à elle de la compétence de chaque entité. La mission principale de ce nouveau Service commun de la

commande publique consiste à accompagner l'activité de contractualisation de Rives de Moselle, de la Ville centre de Maizières-lès-Metz et de son Centre communal d'action sociale par la conclusion, dans le respect du Code de la Commande Publique, des marchés publics de travaux, de fournitures et de services répondant aux besoins de ces trois entités.

→ Les chiffres clefs de 2024

L'activité du Service commun de la commande publique pour 2024 se traduit notamment par :

- 70 procédures de consultations lancées : 49 en marchés et 21 en accords-cadres,
- 1 procédure de délégation de service public relative à l'exploitation du service d'assainissement collectif lancée,
- 70 marchés et 39 accords-cadres conclus.

La politique d'achats groupés, portées depuis 2021 par Rives de Moselle aux bénéfices de ses communes membres, s'est poursuivie en 2024 avec la constitution de plusieurs groupements de commandes :

- 1 groupement de commandes permanent réunissant Rives de Moselle, la Ville de Maizières-lès-Metz et son Centre communal d'action sociale pour porter tous les marchés répondant aux besoins communs aux trois entités.
- 2 groupements de commandes ponctuels, l'un pour la fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle, l'autre pour la fourniture et l'installation de panneaux de signalisation verticale. D'autres groupements de commandes, préfigurés en 2024, verront leur concrétisation en 2025.

→ Des achats plus responsables et l'insertion sociale au cœur des marchés publics



Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par la généralisation, par le Service commun de la commande publique, de la politique d'achats responsables de Rives de Moselle : désormais, la quasi-totalité des consultations lancées intègrent des critères environnementaux parmi les critères d'attribution des marchés.

Concernant l'insertion sociale, les clauses sociales intégrées dans les marchés publics de Rives de Moselle ont permis de réaliser 4263,25 heures de travail en insertion. Pour rappel, l'intégration d'une clause sociale dans un marché public consiste à réserver une part du temps total de travail nécessaire à son exécution à une action d'insertion, que ce soit par la sous-traitance, la co-traitance avec une entreprise d'insertion ou une entreprise adaptée, le recours à une structure d'insertion par l'activité économique, la mise à disposition de salariés par un organisme extérieur (ex : entreprise de travail temporaire) ou l'embauche directe par le titulaire du marché.

Gestion technique et patrimoniale

→ Mise en valeur des parcs d'activités

Voiries

Reprises diverses de voiries sur Eurotransit, Val Euro Moselle sud (Voie Romaine) zone Hauconcourt Talange, entretien Blow patcher, reprises bordures aménagement sécurité. Total : **482 349 €** TTC.

Signalétique

L'année 2023 a permis l'entretien courant et le remplacement de panneaux vétustes sur l'ensemble de nos parcs d'activités pour un montant total de **18 026 €** TTC.

Entretien des bornes incendie

Rives de Moselle entretient les bornes incendie sur les parcs d'activités et fait procéder aux contrôles des hydrants pour les communes membres (Groupement MATEC), pour une quantité globale de 974 hydrants.

Montant total pour l'année : **26 055 €** TTC.



Éclairage public

L'ensemble du parc de l'éclairage public avec ses 1 051 points lumineux en maintenance.

Entretien de l'éclairage public et interventions de maintenance et

Réparations : **55 568 €** TTC.

Espaces verts et Voies Vertes

Rives de Moselle comprend 730 hectares de zones industrielles et ses 120 kms de voies vertes :

• Fauchage et entretien des Espaces verts sur voies vertes :

103 000 € TTC

• Entretien Espaces verts sur parc activité : **315 000 €** TTC

• Travaux Réfection enrobé voie verte et maintenance fissurations (Tremery/Fèves/Semécourt/V50et divers pontages) : **230 993 791 €** TTC.



Viabilité hivernale



Cette prestation comprend le déneigement des voiries Communales et des parcs d'activités, en 3 lots de 50 kms de voirie, la fourniture de sel aux communes pour les besoins propres, et la prestation remplissage et fournitures de sel pour les bacs déposés dans les communes (350 bacs).

Coût 2023 (année civile) : **267 718 €** TTC.

➔ Patrimoine

Bâtiments d'entreprises

(village jeunes entreprises/ bâtiments relais /Meltem) de + 3600 m²travaux de réfection de peinture, entretien maintenance renouvellement électrique, Reprises chauffage -climatisation des locaux : **87 620 € TTC**



Maison de Santé de Maizières-lès-Metz

(superficie : 608 m²) : petit entretien et renouvellement maintenance pour un total de **3 621 € TTC**.

Centre socio-culturel Intercommunal d'Ennery

(superficie 841 m²) :entretien et maintenance **6 301 € TTC**.



Hôtel communautaire de Maizières-lès-Metz

(Superficie : 900 m²) : réhabilitation complet du bâtiment comprenant mise en place cellules photovoltaïques , reprises des façades , reprises Chauffage ventilation sanitaire, aménagement cuisine, Sas, Mobiliers accueil et amélioration confort été : Montant des travaux : **462 529 € TTC**



➔ Politique en faveur des seniors

41 logements et plus de 2 000 m² de surfaces louées

Travaux d'entretien et de maintenance : **75 231 € TTC** comprenant travaux façade sur Argancy et Ay.

Maison de Retraite Le Pré Vert à Maizières-lès-Metz

(3 440 m² / 53 chambres)

Reprise sanitaires et travaux divers : **20 954 € TTC**.

Maison de Retraite la tour de heu

(1950 m² / 30 chambres)

Entretien et petite Maintenance : **13 548 € TTC**.



© Drazen / Adobe Stock

Système d'Information

L'année 2024 s'est à nouveau révélée être une étape charnière pour les Systèmes d'Information de Rives de Moselle. Entre les nombreuses sollicitations émanant des services de la Ville de Maizières-lès-Metz et de la Communauté de Communes, la mise en œuvre de solutions technologiques innovantes et les réflexions stratégiques engagées pour les années à venir, le SI s'est affirmé comme un acteur central de la transformation numérique du territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les communes d'Antilly, Charly-Oradour, Ennery et Flévy ont officiellement intégré le service informatique mutualisé de Rives de Moselle, bénéficiant ainsi d'un accompagnement global et structuré :

- **Pilotage centralisé des infrastructures :**

Supervision et gestion à distance des matériels, du réseau et de la sécurité pour garantir une infrastructure performante, fiable et résiliente.

- **Support utilisateur de proximité :**

Assistance réactive via téléphone, plateforme de ticketing (GLPI) et visioconférence, assurée par des techniciens connaissant les spécificités de chaque entité.

- **Sécurité et conformité :**

Gestion des dispositifs de sécurité (pare-feu, antivirus), sauvegardes, et mise en conformité avec les exigences réglementaires croissantes.

- **Gestion de projets numériques :**

Pilotage de projets transversaux (dématérialisation, outils collaboratifs, applications métiers), depuis le cadrage jusqu'à la formation des utilisateurs.

- **Optimisation des coûts :**

Mutualisation des achats, négociations collectives avec les éditeurs, centrale d'achats.

- **Accompagnement au changement :**

Organisation d'ateliers, de formations, et diffusion de supports pédagogiques pour favoriser l'appropriation des outils numériques par les agents.

Dans une dynamique d'amélioration continue, les infrastructures informatiques des communes d'Ennery et de Flévy ont été renforcées, afin de répondre aux enjeux actuels et anticiper ceux à venir.

Enfin, les nouvelles contraintes réglementaires telles que la directive NIS2 (Network and Information Security), la loi REEN (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique, ou encore le futur IA Act, (Règlement européen sur l'intelligence artificielle) imposent aux Systèmes d'Information la mise en place de dispositifs techniques, juridiques et informationnels robustes, indispensables pour accompagner durablement la transition numérique de nos collectivités.

➔ Les nouvelles Communes Mutualisées : premier bilan d'intégration

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le service informatique mutualisé de Rives de Moselle a franchi une nouvelle étape en intégrant les Communes d'Antilly, Charly-Oradour, Ennery et Flévy. Cette expansion s'accompagne d'un plan d'action global, à la fois technique et organisationnel, visant à renforcer la sécurité des systèmes d'information et à accompagner la montée en maturité numérique de ces nouveaux membres. Tout au long de l'année, une analyse fine des interventions, appuyée sur l'exploitation de notre plateforme de gestion des tickets et les retours des communes, a permis de dresser un état des lieux précis des besoins. Ce travail a permis de hiérarchiser plusieurs axes d'amélioration : structuration des procédures, création d'une base de connaissances partagée, et définition d'indicateurs de performance.

Pour les communes d'Ennery, et de Flévy, des audits ont permis d'évaluer la vétusté du matériel et de proposer une montée en puissance adaptée :

- Modernisation du parc informatique,
- Déploiement de la suite Microsoft 365 (Teams, SharePoint, OneDrive) pour favoriser la collaboration interservices,
- Intégration d'Outlook 365 pour une messagerie sécurisée et centralisée,
- Amélioration des infrastructures réseau (LAN/Wi-Fi) pour garantir la continuité des services numériques,



© Drazen / Adobe Stock

- Mise en place de solutions de sauvegarde, Des ateliers de cadrage ont été organisés pour accompagner les agents dans la formalisation de leurs processus métiers et initier une démarche de dématérialisation progressive.

Renforcement de la cybersécurité

Sur le volet « sécurité », l'approche est double. D'une part, le déploiement d'un EDR centralisé (Endpoint Detection & Response) et la mise en œuvre d'un filtrage antispam avancé offrent une protection active contre les

menaces connues et émergentes.

D'autre part, l'implémentation de routeurs et commutateurs managés accessibles via une interface web centralisée permet une supervision fine, une capacité d'intervention accrue et une meilleure anticipation des incidents.

Formation et accompagnement au changement

Le volet humain reste une priorité. Le service informatique mutualisé assure un support de proximité et met à

disposition un centre de ressources numériques (tutoriels, FAQ, guides pratiques). Des parcours de formation sur les outils collaboratifs, la cybersécurité et les bonnes pratiques numériques sont en réflexion afin d'aider les agents

Projets structurants pour Maizières-lès-Metz et Rives de Moselle

Déjà dotées d'une maturité numérique avancée, ces deux collectivités bénéficient également de plusieurs chantiers d'envergure en 2024

→ Quelques chiffres

78 Serveurs Virtuels

4 ESXi

1 DataDomain

3 IPBX

+ de 300 Postes informatiques

+ de 250 Utilisateurs

+ de 220 Adresses Mails

+ de 25 Logiciels métiers

+ de 80 Téléphones fixes

+ de 120 Téléphones mobiles

+ de 30 Photocopieurs

+ de 180 Serrures électroniques

+ de 60 Caméras, et 80 Téraoctets pour la rétention des vidéos

+ 90 000 mails entrants et sortants par mois à gérer

+ 900 interventions du service informatique mutualisé

→ Exemples de projets réalisés par le Système d'Information

Maizières-Lès-Metz

- Vidéoprotection : installation de nouvelles caméras, d'un nouveau CMS (Content Management System) pour la gestion des images et vidéos de dernière génération et d'un nouveau serveur de Vidéoprotection Urbain (VPU).
- Interconnexions FTTO et SD-WAN : étude et mise en place d'une liaison fibre optique symétriques 1 Gbps, couplées à une architecture SD-WAN pour garantir une meilleure gouvernance de la sécurité, de la supervision et des interventions sur l'ensemble des sites mutualisés. Le SD-WAN permet également un chiffrement IPsec des flux, une gestion dynamique du routage et une qualité de service (QoS) optimisée.
- Étude de Migration vers la VOIP : remplacement du réseau cuivre par une infrastructure de téléphonie sur IP.
- Étude de la phase 2 de « France Relance » sur la Cybersécurité
- Projet IA
- Étude sur les outils de dématérialisations
- Étude de la migration de Ciril Finances & RH vers le Cloud SynAApS
- Projet VoIP (arrêt du cuivre)

Rives de Moselle

- Interconnexions FTTO et SD-WAN : étude et mise en place d'une liaison fibre optique symétriques 1 Gbps, couplées à une architecture SD-WAN pour garantir une meilleure gouvernance de la sécurité, de la supervision et des



© dechevm / Adobe Stock

interventions sur l'ensemble des sites mutualisés. Le SD-WAN permet également un chiffrement IPsec des flux, une gestion dynamique du routage et une qualité de service (QoS) optimisée.

- Réflexion sur la Directive NIS2

- Mise en place d'objets Connectés
- Finalisation de la phase 2 de France Relance
- Réflexion et tests sur l'IA : Identifier des cas d'usage concrets et à forte valeur ajoutée, Tests du Modèle IA « DELIBIA », Tests « Chatbot »
- Analyse de la migration vers l'écosystème ESRI : Audit du SIG actuel : inventaire des données, services, utilisateurs et flux existants ; Audit du SIG actuel : inventaire des données, services, utilisateurs et flux existants ; Choix de l'architecture cible ; Déploiement progressif : bascule par lots de services ou de thématiques ; Reprise des données : nettoyage, conversion, migration des couches vers les formats ESRI ; Suivi, support, amélioration continue
- Installation de Caméras sur le site de l'hôtel Communautaire

Ennery

- Installation et paramétrage de la Fibre FTTO + FTTH de secours sur le nouveau LAN
- Mise en place de Filtrages Internet sur le routeur
- Sécurisation des postes utilisateurs (EDR)

→ Glossaire

Infrastructures et réseaux

ESXi : Hyperviseur de VMware permettant de virtualiser des serveurs.

DataDomain : Système de stockage spécialisé dans la sauvegarde immuable.

Routeur : Équipement réseau permettant de relier plusieurs réseaux entre eux (ex : réseau local vers Internet) et d'acheminer les données.

Switch : Commutateur réseau qui relie les équipements entre eux au sein d'un même réseau local (LAN), en dirigeant le trafic de manière intelligente.

LAN : Réseau local interconnectant des équipements au sein d'un même site (ex : mairie, école).

WAN : Réseau étendu reliant plusieurs sites géographiques (ex : interconnexion entre plusieurs mairies via fibre).

SD-WAN : Technologie réseau permettant de gérer dynamiquement la connectivité entre sites.

Connectivité et téléphonie

FTTO : Fibre optique dédiée à un bâtiment ou une entreprise, offrant un débit garanti (meilleure performance que la FTTH).

FTTH : Fibre mutualisée déployée jusqu'à l'utilisateur final (plus adaptée au grand public qu'aux entreprises ou administrations).

VoIP : Technologie permettant de passer des appels téléphoniques via Internet ou un réseau informatique.

Sécurité et conformité

EDR : Solution de cybersécurité avancée pour détecter, analyser et répondre aux menaces sur les postes de travail. (Antivirus)

NIS 2 : Directive européenne (Network and Information Security) visant à renforcer la cybersécurité des acteurs publics et privés essentiels.

Loi REEN : Loi française visant à «Réduire l'Empreinte

- Migration des postes utilisateurs, photocopieurs, bornes wifi et écran numériques vers un nouveau sous réseau de la Mairie.
- Étude pour une mise place de l'écosystème Office 365
- Création de l'ossature du nouveau site Internet : Gestion des zones DNS, Redirection
- Mise en place de la nouvelle solution Cloud pour la verbalisation de la Police Municipale
- Finalisation de l'écosystèmes de la vidéoprotection et du CSU

Flévy

- Mise en place et configuration des nouveaux équipements informatiques et réseaux (switch, routeur)
- Mise en place de nouveaux poste professionnels.
- Mise en place de la nouvelle solution Cloud E-Magnus de Berger-Levrault
- Mise en place d'une sauvegarde quotidienne des données du NAS
- Etude de l'écosystème Office 365
- Etude et installation et paramétrage de matériels de niveau 2 et 3 : Routeur Meraki, Switch Meraki

Environnementale du Numérique», avec des obligations pour les collectivités.

IA Act (AI Act) : Règlement européen encadrant l'usage de l'intelligence artificielle pour garantir sécurité, éthique et transparence.

Outils et solutions

GLPI : Outil open source de gestion de parc informatique et de support (tickets incidents, demandes d'intervention, inventaire matériel, etc.).

Microsoft 365 : Suite de services cloud (bureautique, stockage, messagerie, collaboration) proposée par Microsoft.

VMS : Logiciel de gestion des images et vidéos pour les serveurs de vidéoprotection.

Chatbot : Agent conversationnel automatisé qui répond aux questions des utilisateurs.

Dématérialisation : Passage de documents ou procédures papier vers des formats numériques (ex : factures, arrêtés, demandes administratives).

Outils collaboratifs : Applications facilitant le travail en équipe : partage de documents, visioconférences, co-édition, agendas partagés (ex : Teams, Google Workspace).

Gestion et supervision

CSU : Centre de contrôle qui supervise les systèmes de vidéosurveillance, de sécurité et d'alerte dans une ville.

Zones DNS : Sections d'un système de noms de domaine permettant de faire correspondre un nom de domaine à une adresse IP ou un service réseau.

Maturité numérique : Degré d'intégration, d'usage et d'appropriation du numérique dans une organisation, souvent évalué selon plusieurs niveaux.

Écosystème informatique : Ensemble des logiciels, matériels, réseaux et services interconnectés qui composent le système d'information d'une organisation.

Poursuite active des projets en 2023

La Communauté de Communes Rives de Moselle mène une politique ambitieuse en matière d'environnement, en particulier dans le domaine de l'eau. Elle exerce la compétence assainissement des eaux usées depuis 1999 et a considérablement élargi son spectre d'action dans le domaine de l'eau en 2018. Dans le cadre de la loi NOTRe, la Communauté de Communes a pris les compétences eau potable et GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) au 1^{er} janvier 2018.

L'année 2024 aura été marquée par la poursuite active des projets, notamment en assainissement (extension de la station d'épuration d'Hauconcourt) et GEMAPI (restauration de la Barche, du Feuby).

➔ Assainissement

La Communauté de Communes exerce en lieu et place de ses communes membres la compétence assainissement des eaux usées (collectif et non collectif) ; l'assainissement pluvial étant de compétence communale, à l'exception des parcs d'activité communautaires. La compétence est exercée en direct par Rives de Moselle (délégation de service public) pour toutes les communes, à l'exception de :

- Hagondange et Talange pour lesquelles la compétence assainissement est gérée par le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Barche (SMAB) qui a délégué la gestion du service à Véolia Eau au travers d'un contrat d'affermage ;
- Gandrange, Mondelange et Richemont pour lesquelles la compétence assainissement est exercée par le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée de l'Orne (SIAVO) qui a confié la gestion du service à Véolia Eau par contrat d'affermage.

La tarification de l'assainissement

Soucieuse de limiter les coûts et de proposer un service de qualité au meilleur prix, Rives de Moselle conduit une politique de tarification de l'assainissement maîtrisée. Après une période de stabilisation, les montants des redevances assainissement collectif, non collectif et de la PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) ont évolué pour tenir compte des actualisations de la rémunération du délégataire, de la prise en compte d'avenants liés à l'évolution du patrimoine ou du service et des futurs travaux d'extension de la station d'épuration d'Hauconcourt. En 2023, la surtaxe assainissement était de 1,00 € HT/m³. En 2024, elle a fait l'objet d'une augmentation de 0,10 €/m³ établissant la surtaxe à 1,10 € HT/m³.

Le service et le patrimoine en quelques chiffres en 2024

192 923
mètres linéaires de réseaux de collecte

4823
regards de visite,

58
postes de refoulement ou de relevage,

6
bassins de pollution à Maizières-Lès-Metz (1 000 m³ et 300 m³), Norroy-Le-Veneur (350 m³), Plesnois (350 m³), Hauconcourt (100 m³) et Flévy (230 m³),

4
stations d'épuration de 19 500 Equivalents-Habitants-EH (Hauconcourt), 19 300 EH (Ay-Sur-Moselle), 3 400 EH (Argancy) et 340 EH (Antilly),

4 246 741 m³
d'eaux usées traités,

9 638
abonnés du service (donnée 2023).

Année	Redevance assainissement collectif* (€ HT/m ³)	Redevance assainissement non collectif (€ HT/installation)	PFAC* - forfait pour une habitation individuelle
2019	1,38	31,34	1 864,00
2020	1,57	32,00	1 892,00
2021	1,72	32,00	1 892,00
2022	1,92	32,00	1 892,00
2023	2,03	32,00	1 892,00
2024	2,38	32,00	1 892,00

* : sur la base d'une facture type de 120 m³, intégrant la rémunération du délégataire et la surtaxe pour la collectivité (hors redevance liée aux organismes publics).

En 2024, les redevances ont représenté une recette totale pour la Communauté de Communes de 1 413 111 euros pour l'assainissement collectif et de 5 344 euros pour l'assainissement non collectif. Le montant des PFAC perçues s'est élevé à 320 euros. Les recettes proviennent également en partie du traitement des effluents de communes extérieures (19 221 €HT) et d'effluents non domestiques dans le cadre de conventions de déversement (226 877 €HT).



Les travaux et les études

En complément des nombreuses opérations de renouvellement d'équipements réalisées par le délégataire dans le cadre de son contrat d'affermage, Rives de Moselle engage chaque année un programme d'études et de travaux pour la réfection de réseaux ou d'ouvrages vétustes et l'amélioration du fonctionnement des installations.

En 2024, le marché de conception réalisation relatif au projet d'extension de la station d'épuration d'Hauconcourt a été attribué au groupement DEGREMONT / IRH / STARCK ELECTRCITE / IMHOTEP ARCHITECTE / NGE GC / NGE FONDATIONS. Les travaux démarreront à l'automne 2025 et devraient durer 2 ans. Le montant du marché de conception réalisation s'élève à 15 594 962,80 € H.T.

Les travaux de création du réseau de transfert "rive gauche" ont été lancés, ils consistent au renouvellement et au renforcement du Poste de refoulement Eaux usées "Auchan" et à la pose d'une conduite de refoulement d'eaux usées de ce poste jusqu'à la Station d'épuration d'Hauconcourt.



Cette opération a fait l'objet de 3 lots de travaux distincts :

Lot n°1 : Pose du réseau de transfert en rive gauche de la Moselle. Le marché a été attribué à l'entreprise NORD EST TP CANALISATIONS pour un montant prévisionnel de : 2 027 723,50€ H.T.

Lot n°2 : Poste de refoulement Auchan Génie civil et électromécanique. Le marché a été attribué au groupement SADE / PERRIER pour un montant prévisionnel de 1 659 100 € H.T.

Lot n°3 : Réalisation des forages dirigés sous les voies ferrées de la zone du Malambas (tranche ferme) et sous le canal des mines de fer de Moselle (tranche optionnelle). Le marché a été attribué au groupement SOGEAU EST BTP / GENDRY FORAGE pour un montant prévisionnel de 403 830 € H.T.

En 2024, plusieurs autres chantiers de renouvellement ont également démarré :

- Rue du Château dans le centre-du village d'Ay-sur-Moselle. Les travaux sont réalisés par l'entreprise SADE CGTH pour un montant prévisionnel de 298 652 € H.T.
- Rue République, rue Jean-Pierre Jean à Maizières-Lès-Metz. Les travaux sont réalisés par l'entreprise SADE CGTH pour un montant prévisionnel de 451 125 € H.T.
- Rue des Fleurs à Maizières Lès Metz. Les travaux sont réalisés par l'entreprise SMTPF pour un montant prévisionnel de 197 604 € H.T.
- Rue du Très aux prés à Plesnois. Les travaux sont réalisés par l'entreprise JJEAN LEFEVRE pour un montant prévisionnel de 117 329 € H.T.

Les études concernant les réseaux de transfert rive droite se sont poursuivies, la première tranche de travaux sera lancée en 2025 au niveau d'Argancy. Ces travaux auront pour objet le renouvellement et le renforcement du poste de refoulement "Salle des fêtes" et à la pose de la conduite de refoulement associée jusqu'à la station d'épuration existante.

L'assainissement non collectif

Le SPANC communautaire (Service Public d'Assainissement Non Collectif) réalise les contrôles réglementaires des installations d'assainissement non collectif : diagnostics de l'existant, contrôles périodiques de bon fonctionnement

(tous les 6 ans), contrôles de conception et de bonne exécution des installations neuves. En 2024, le SPANC a réalisé 5 contrôles sur 167 installations d'assainissement non collectif recensées.

L'instruction du volet assainissement des demandes d'urbanisme

Les demandes d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclarations préalables...) sont soumises à l'avis technique et financier de Rives de Moselle au titre de la compétence assainissement des eaux usées. L'instruction du volet assainissement porte sur le calcul du montant de la

PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif), la faisabilité du raccordement au réseau et la formulation des prescriptions techniques de raccordement. En 2024, 121 demandes d'urbanisme ont été instruites sur l'ensemble de l'année (161 en 2023).

→ Eau Potable

La Communauté de Communes possède la compétence Eau Potable depuis le 1er janvier 2018. Cette compétence a été subdéléguée avec représentation-substitution de Rives de Moselle aux syndicats existants devenus syndicats mixtes (SIEGVO et SIDEET) et au syndicat nouvellement créé début 2018 sur l'ancien périmètre géré par la Ville de Metz (SERM – Syndicat des Eaux de la Région Messine). Les élus désignés par Rives de Moselle représentent la Communauté de Communes au sein de ces syndicats.

Le service préexistant a ainsi été maintenu pour tous les usagers et la distribution de l'eau potable est aujourd'hui assurée par trois syndicats sur le territoire :

- **SIEGVO** (Syndicat Mixte des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne) pour les communes de Fèves, Gandrange, Mondelange, Norroy-Le-Veneur, Plesnois, Richemont, Semécourt et Talange.
- **SIDEET** (Syndicat Mixte Des Eaux de l'Est Thionvillois) pour les communes d'Antilly et Chailly-Lès-Ennery
- **SERM** (Syndicat Mixte des Eaux de la Région Messine) pour les communes d'Argancy, Ay-sur-Moselle, Charly-Oradour, Ennery, Flévy, Hagondange, Hauconcourt, Maizières-Lès-Metz, Malroy et Trémery.



© Jinnawat / Adobe Stock

→ Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

En sa qualité de « GEMAPIen » Rives de Moselle agit sur les cours d'eau afin de répondre à la demande d'atteinte de « bon état » des masses d'eau dictée par la Directive Cadre européenne sur l'Eau, de replacer le milieu aquatique au cœur de l'aménagement du territoire, d'améliorer le cadre de vie des administrés.

Elle est également responsable du bon état des ouvrages de protection contre les crues existants sur son territoire de

compétence.

L'année 2024 a principalement été l'occasion de :

- Lancer les travaux de renaturation de la Barche
- Poursuivre les travaux de réhabilitation des postes anti-crues, et notamment le remplacement des vis du Malambas.
- Finaliser l'inventaire zones humides
- Poursuivre la concertation avec les riverains pour la restauration du Feuby

La compétence financée par la taxe GEMAPI

La taxe GEMAPI votée annuellement permet de financer les frais liés à l'exercice de la compétence, notamment les cotisations aux syndicats, les études et travaux et les coûts

d'entretien du patrimoine (digues, cours d'eau...). En 2024, le produit de la taxe voté par le Conseil Communautaire a représenté 1 000 000 €.

Gestion des milieux aquatiques

L'année 2024 aura été marquée par le lancement du programme de renaturation du cours d'eau de la Barche qui sera finalisé au second semestre 2025. Les interventions de ce programme sont multisites (8 tronçons de cours d'eau sur les communes de Maizières-lès-Metz, Hagondange, Talange et Ay-sur-Moselle). Près de 4 km de cours d'eau seront ainsi renaturés. Les objectifs des travaux sont d'améliorer la

fonctionnalité et la qualité du milieu, de rétablir une section hydraulique et une pente fonctionnelle et de diversifier les écoulements, ...

Coût des travaux et de leur suivi : 674 505€ TTC.

L'inventaire des zones humides réalisé sur le territoire a été finalisé : près de 1 590 ha sont classés en zones humides

effectives (soit 58% des zones humides potentielles mises en évidence lors de la première phase de l'étude). Ces zones humides ont été hiérarchisées en fonction de critères écologiques et hydrologiques afin d'orienter les futures actions dans un but de préservation ou de restauration.

Les prochaines années permettront d'affiner les propositions dans le cadre des programmes de renaturation de cours d'eau et de lutte contre les inondations par des méthodes douces.

Montant global de l'inventaire : 76 874€ TTC

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de restauration du ruisseau Le Feuby, les concertations avec les propriétaires, en partenariat avec la Commune de Mondelange, se sont poursuivies tout au long de l'année 2024.



Prévention des inondations

Les trois ouvrages de prévention des inondations situés à Argancy, Ay-Sur-Moselle et Hauconcourt sont gérés, surveillés et entretenus par Rives de Moselle qui est garant de leur bon fonctionnement. En 2024, les principales actions menées ont porté sur :

- La maintenance préventive et corrective des stations anti-crues (montant 12 156 €TTC) ;
- L'entretien courant des digues : fauches de la végétation (montant 22 936 €TTC) ;
- Reprise d'étanchéité et refaction rampes d'accès 5(digues Hauconcourt et Argancy) – montant 32 730€ TTC

Les éléments complémentaires à la demande de reclassement des ouvrages de prévention des inondations (systèmes d'endiguement de Argancy, Ay sur Moselle et Hauconcourt Village) a été déposé en juin 2024. Leur instruction par les services de l'Etat devrait permettre leur rapide régularisation.

En complément, la réhabilitation des stations de pompage anti-crues a continué en 2024 avec notamment le remplacement des vis permettant le relèvement du ruisseau du Malambas. (Montant : 325 176€ TTC)

Service habitat et cadre de vie

Le service habitat et cadre de vie regroupe plusieurs thématiques d'actions que sont l'habitat et le logement à travers la compétence politique du logement et du cadre de vie, la petite enfance (Rives de Moselle est compétente pour assurer la création et la gestion de nouveaux équipements) et enfin la santé, nouvelle compétence prise par Rives de Moselle au 1er janvier 2025.

Habitat-logement

466 dossiers Riv'Rénov financés dans le cadre du dispositif d'amélioration de l'habitat mis en place par Rives de Moselle pour un total de 548 214,45 € de subventions

Aides à la pierre

130 Visiteurs au forum d'accompagnement à la rénovation énergétique d'Ennery

Petite enfance

283 enfants inscrits dans les deux Multi-accueil de Rives de Moselle au 1er décembre 2024 (164 à Talange et 119 à Mondelange)

→ Habitat-logement

Dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat de Rives de Moselle

Dans le but de favoriser les économies d'énergie et d'améliorer le cadre de vie des habitants, Rives de Moselle poursuit l'accompagnement des ménages qui réalisent des travaux d'amélioration de l'habitat, à travers plusieurs aides financières dans le cadre du dispositif Riv'Rénov. Ces aides sont attribuées sans critères de ressources.

En 2024, 466 dossiers ont été agréés pour un total de 548 214,45 € de subventions délivrées.

Les informations relatives à l'octroi des aides sont disponibles sur ce lien : <https://www.rivesdemoselle.fr/au-quotidien/habitat-logement/travaux-damelioration-de-lhabitat/>

Aides à la pierre et abondements de Rives de Moselle

Rives de Moselle est délégataire des aides à la pierre depuis le 1er janvier 2021.

Cette délégation, formalisée par la signature d'une convention avec l'Etat, comprend 2 volets :

- L'attribution des aides au logement locatif social, au logement intermédiaire et en faveur de la location-accession ainsi que la notification aux bénéficiaires et l'octroi des autorisations spécifiques (HLM...) ;
- L'attribution des aides en faveur de l'habitat privé, ainsi que la signature des conventions par délégation de l'ANAH.



Aides à la réhabilitation du parc privé

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été conclue entre l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et Rives de Moselle pour une durée de trois ans, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022, puis prorogée de 2 ans, jusqu'au 31 décembre 2024.

Ce dispositif a pour objet la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne ou très dégradé, le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie, ainsi que le développement du parc privé conventionné social.

Bilan de l'année 2024 :

Propriétaires Occupants :

77 demandes ont été validées en tant que délégataire de l'Anah (37 pour des travaux liés à la perte d'autonomie, 40 pour des travaux d'économies d'énergie) pour un total de 1 920 817 € de subventions.

En parallèle, Rives de Moselle a accordé sur fonds propres 58 684 € de subventions supplémentaires pour ces dossiers.

Propriétaires Bailleurs :

2 dossiers ont été validés en tant que délégataire de l'Anah pour 6 logements et un total de 70 266 € de subventions.

En parallèle, Rives de Moselle a accordé sur fonds propres 23 802 € de subventions supplémentaires pour ces dossiers.

L'info en plus

Le CALM-SOLIHA (Centre d'Amélioration du Logement de Moselle – Solidaires pour l'Habitat) assure, uniquement sur rendez-vous, des permanences chaque mois :

• Siège de Rives de Moselle :

Mois impairs – 1^{er} lundi de 14h à 15h30 ;

• Mairie de Talange :

Mois impairs – 2^e vendredi de 10h30 à 12h ;

• Mairie de Mondelange :

Mois impairs – 3^e jeudi de 14h à 15h30 ;

• Ennery (maison France Services, 2 Place Schumann) :

Mois pairs – 2^e vendredi de 10h30 à 12h ;

• Hagondange – CIA (Centre d'Information et d'Animation, Place Jean Burger) :

Mois pairs – 1^{er} lundi de 14h à 15h30.

Aides à la construction et à la réhabilitation de logements locatifs sociaux



Rives de Moselle subventionne les opérations de construction, de réhabilitation et de démolition de logements sociaux. Aussi, en 2024 les opérations furent financées selon le barème suivant :

- PLAI : 7 000 € par logement (+3500 € PLAI Adapté) ;
- PSLA : 3 000 € par logement ;
- Acquisition-amélioration: 3 000 € par logement ;
- Réhabilitation : 3 000 € par logement maximum ;
- Démolition : 1 000 € par logement.

En 2024, Rives de Moselle a attribué 456 732 € de subventions par délégation de l'Etat et 238 000 € sur fonds propres.

Agréments accordés en 2024 :

TYPE	BAILLEUR	COMMUNE	TYPE				MONTANT SUBVENTIONS	
			PLAI	DONT PLAI - ADAPTÉ	PLUS	PLS	ETAT	CCRM
Construction	VIVEST	Mondelange	2		4		15 396 €	14 000 €
Construction	EMH	Maizières-lès-Metz	26		39	31	395 148 €	182 000 €
Construction	BHS	Hagondange			3			
Construction	VILOGIA	Mondelange				12		
Construction	MOSELIS	Maizières-lès-Metz				31		
Construction	MOSELIS	Hagondange	6		10		46 188 €	42 000 €
TOTAL			34	0	56	74	456 732 €	238 000 €

Pass’Logement

Depuis le 1er janvier 2019, un dispositif d’aide à l’accession sociale à la propriété, dénommé « PASS’ Logement », a été mis en place par Rives de Moselle. Celui-ci permet aux primo-accédants d’obtenir une subvention d’un montant de 5 000 euros, sous réserve du respect des conditions détaillées dans le règlement d’attribution.

En 2024, le dispositif a connu un succès important avec 29 subventions attribuées sur l’ensemble du territoire de Rives de Moselle pour un total de 145 000 €.



Aide à l’achat de mobilier

Dans le cadre du partenariat conclu avec le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes), il a été mis en place une aide à l’achat de mobilier pour les jeunes (de 16 à 30 ans). Cette aide, d’un montant forfaitaire de 500 €, permet aux jeunes s’installant sur le territoire, dans un logement autonome non meublé, de pouvoir acquérir le mobilier de première nécessité.

11 dossiers ont été reçus en 2024 pour un montant de 5 500 € de subventions.

Programme Local de l’Habitat

Document stratégique qui guide la politique de l’Habitat pour une durée de six ans, le PLH de Rives de Moselle a été approuvé le 25 juin 2024.

Rives de Moselle a travaillé de pair avec l’AGURAM (Agence d’Urbanisme des Agglomérations de Moselle) pour structurer les orientations et actions du document.

Le PLH vise notamment la production de 1 728 logements sur le territoire d’ici à 2030.

Manifestations



En 2024, Rives de Moselle a organisé son 3e évènement dédié à la rénovation énergétique. Ce forum s’est tenu sur la commune d’Ennery et a attiré pas moins de 130 visiteurs.

Étaient présents : le CALM SOLIHA MOSELLE, l’ALEC du Pays Messin, l’ADIL de la Moselle, OKTAVE, GRDF, Résoptic, le CLLAJ du Bassin d’emploi de Metz, Action Logement, la CAPEB, UEM, le RCU Hagondange et le Collectif biosourcés. Les ménages du territoire ont ainsi pu être renseignés sur les aides existantes en matière de rénovation énergétique et/ou d’adaptation de leur logement à la perte d’autonomie.

Petite enfance

Depuis 2022, Rives de Moselle exerce la compétence « création et gestion des équipements nouveaux d'accueil collectifs dédiés à la petite enfance ». Les actions engagées dans le cadre de la compétence concernent la construction et le suivi de la gestion de deux structures petite enfance à Mondelange et Talange d'une capacité de 60 places chacune, ainsi que l'animation et le suivi de la convention territoriale globale (CTG).

→ La crèche « Tout P'tits Rives TALANGE »

- Date d'ouverture 1er janvier 2022
- Horaires d'ouverture de 7h à 18h30 du lundi au vendredi
- Capacité 60 berceaux
- 157 enfants issus de 145 familles accueillis en 2024



→ La crèche « Tout P'tits Rives MONDELANGE »

- Date d'ouverture 4 septembre 2023
- Horaires d'ouverture de 7h à 18h30 du lundi au vendredi
- Capacité 60 berceaux
- 112 enfants issus de 104 familles accueillis en 2024



→ Etude sur les besoins en matière de petite enfance sur le territoire

Dans un souci de projection et d'anticipation, Rives de Moselle a confié au cabinet POPULUS une étude sur les besoins en mode d'accueil en 2024. Cette étude prospective a permis de conclure que l'offre disponible était suffisante et adaptée à court et moyen terme.

→ La Convention Territoriale Globale

Rives de Moselle a signé avec la CAF, 13 communes, et le CIAS de Trémery, une Convention Territoriale Globale (CTG) pour une période de 5 ans (2021-2025). Cette convention a pour objectif la mise en place d'actions pouvant être mutualisées à l'échelle de plusieurs communes, avec un appui en matière d'animation et d'ingénierie par Rives de Moselle.

En 2024, plusieurs comités techniques thématiques et ateliers ont été organisés, ainsi qu'un forum dédié aux métiers de l'animation.

Mobilités

→ Restitution de l'étude de requalification de la RD953

En 2024, la restitution de l'étude de requalification de la RD953 a été présentée. Cette étude, qui concerne un linéaire de 10 km entre Maizières-les-Metz et Richemont, a été réalisée par le cabinet ATOP/CASARI, accompagné d'une équipe pluridisciplinaire comprenant un paysagiste, un urbaniste et un expert en circulation. L'objectif est de transformer cet axe routier, actuellement très fréquenté par les poids lourds et traversant plusieurs centres-

villes, en un espace mieux intégré aux différents modes de transport : piétons, cycles, véhicules non motorisés et transports en commun. L'étude a analysé les enjeux techniques, économiques et environnementaux de cette transformation. Son budget global est de 145 000 €, financé à hauteur de 50 % par Rives de Moselle, le reste étant pris en charge par les quatre communes concernées.

➔ Adoption du Plan de Mobilité Simplifié (PMS)

Le 28 juin 2024, le conseil communautaire a adopté définitivement le Plan de Mobilité Simplifié (PMS) de Rives de Moselle. Ce document stratégique fixe les grandes orientations de la politique de mobilité pour les années à venir, articulées autour de trois axes prioritaires :

1. Le développement des mobilités actives, avec un effort particulier sur la cyclabilité et les aménagements favorisant la marche et le vélo.
2. L'amélioration de l'offre de transport collectif, notamment avec la mise en place d'un réseau de transport en commun.

3. La promotion des alternatives à la voiture individuelle, incluant le covoiturage et les solutions de mobilité partagée.

Pour accompagner ces orientations, un service mobilité a été créé avec trois emplois à temps plein (ETP) : une personne en charge du développement des mobilités actives et des modes doux, une ambassadrice des mobilités chargée de la promotion et de la communication des actions menées, et un chef de service supervisant notamment le déploiement du futur réseau de transport en commun.

➔ Subventions vélos

En 2024, le dispositif de subventions à l'acquisition d'un vélo a été conforté avec 283 demandes enregistrées et 255 dossiers acceptés, pour un montant total de 45 107,04 €. Une nouveauté a été introduite cette année : la possibilité pour un adulte de déposer une demande complémentaire pour un mineur âgé d'au moins 10 ans, facilitant ainsi l'utilisation du vélo comme mode de transport alternatif, notamment pour les trajets domicile-école.



➔ Promotion du vélo



Rives de Moselle a renforcé son engagement en faveur du vélo à travers plusieurs actions de sensibilisation :

Challenge Mai à Vélo : 145 participants ont parcouru un total de 12 122 km. Des bons d'achat ont été remis aux meilleurs cyclistes, le premier ayant reçu 50 €, le second 30 € et les suivants 20 €.

Semaine européenne de la mobilité : le 21 septembre, un atelier de réparation de vélos a été organisé en partenariat avec le magasin Requinquer, permettant aux habitants d'apprendre à effectuer des réparations de base, notamment le changement de chambre à air.

➔ Adhésion au GART et à Vélo & Territoires

Depuis 2024, Rives de Moselle est membre du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART). Cette association nationale regroupe les collectivités en charge des transports publics afin de défendre leurs intérêts

et d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de mobilité. La collectivité a également rejoint l'association Vélo & Territoires, qui accompagne les territoires dans le développement des infrastructures et politiques cyclables.

➔ Transport en commun : attribution du marché et déploiement

Le 28 novembre 2024, le conseil communautaire a attribué le marché de l'expérimentation de quatre lignes de transport en commun à Keolis Trois Frontières. Le démarrage est prévu pour le 5 mai 2025, avec une phase de test de deux ans avant la mise en place d'un réseau complet.

➔ DOF et avis sur le réaménagement de l'hippodrome

En 2024, la communauté de communes a émis un avis sur le dossier d'opportunité foncière (DOF) concernant le réaménagement de l'hippodrome, en lien avec l'arrivée prochaine d'une clinique sur le site. Cet avis s'est aligné sur la position du Département de la Moselle, avec un souci d'intégration des enjeux de mobilité et d'accessibilité.

ANNÉE 2024



rivesdemoselle.fr

